



# France

## La Dombes

### Formulaire FDR Word hors ligne

Le but de ce formulaire est d'aider à rassembler des données sur un Site Ramsar pour constituer une Fiche descriptive Ramsar (FDR) en ligne à l'adresse <https://rsis.ramsar.org>. Il peut être échangé entre le Correspondant national, les compilateurs de FDR et autres compilateurs de données au plan national. Toutefois, il n'est pas accepté par le Secrétariat Ramsar pour la soumission d'une mise à jour de site ou l'inscription d'un nouveau site. Les données rassemblées sur ce formulaire doivent être transférées sur le formulaire en ligne par le Correspondant national ou par un compilateur de FDR en ligne autorisé.

Tous les champs avec un astérisque (\*) doivent être renseignés.

Pour d'autres informations sur l'utilisation de ce formulaire, veuillez consulter le document [Comment utiliser le formulaire FDR Word hors ligne](#)

Created by RSIS v1.7 on 15 November 2021 at 12:16  
<https://rsis.ramsar.org/RSapp/section.php?idSection=1&part=1&idvris=39575883&action=view>

## Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

## Résumé

---

### 1.1 Brève description

*Veillez écrire une courte description résumant les caractéristiques clés et l'importance internationale du site. Il est recommandé de compléter les quatre sections qui suivent avant de remplir ce Résumé.*

Résumé (Ce champ est limité à 2500 caractères)

Le territoire des étangs de la Dombes, riche de plus de 1200 étangs et situé sur un petit plateau au nord de Lyon, représente un patrimoine naturel unique. Celui-ci est la résultante d'une géomorphologie particulière et du façonnement des activités humaines depuis plus de 700 ans. Le système original des étangs piscicoles maintenu pour la production alimentaire mais aussi pour la chasse garanti le maintien d'une grande biodiversité caractéristique des milieux humides et aquatiques. Il se base sur un droit coutumier et des techniques qui font la culture de ce territoire. Bien que l'évolution de l'aménagement du territoire, la faible rentabilité de la pisciculture et les impacts des mutations agricoles de ces 50 dernières années aient affecté ce système ancestral, il reste un exemple indéniable de l'accord possible entre biodiversité et activités humaines traditionnelles au sein de l'espace rural. Les difficultés sont là, le changement climatique, ajoutant de l'incertitude, mais la volonté de faire perdurer ce système original est forte. La candidature au label Ramsar vise à renforcer la mobilisation en faveur de la Dombes et à la faire mieux connaître à l'échelle nationale et internationale. Les étangs occupent près de 12000 ha sur une soixante de communes. Plus de 35 000 oiseaux d'eau sont présents chaque hiver. Plus de 20 espèces d'oiseaux d'intérêt européen se reproduisent chaque année. La flore des milieux aquatiques trouve en Dombes un bastion national irremplaçable.

## Données et localisation

### 2.1 Données officielles

#### 2.1.1 Nom et adresse du compilateur de cette FDR

##### Compilateur responsable

Nom

Pierre Lévisse

Institution/agence

Communauté de Communes de la Dombes

Adresse postale (Ce champ est limité à 254 caractères)

100 avenue Foch  
01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Courriel (La FDR en ligne n'accepte que des adresses de courriel valables, p. ex., *example@mail.com*)

paec-natura2000@ccdombes.fr

Téléphone (La FDR en ligne n'accepte que des numéros de téléphone valables, p. ex., +1 41 123 45 67)

0474619301

Fax (La FDR en ligne n'accepte que des numéros de téléphone valables, p. ex., +1 41 123 45 67)

##### Autorité Administrative nationale Ramsar

Nom

Ghislaine Ferrere

Institution/agence

Ministère de la transition écologique - DGALN

Adresse postale (Ce champ est limité à 254 caractères)

Tour Sequoia  
92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Courriel (La FDR en ligne n'accepte que des adresses de courriel valables, p. ex., *example@mail.com*)

ghislaine.ferrere@developpement-durable.gouv.fr

Téléphone (La FDR en ligne n'accepte que des numéros de téléphone valables, p. ex., +1 41 123 45 67)

0140813130

Fax (La FDR en ligne n'accepte que des numéros de téléphone valables, p. ex., +1 41 123 45 67)

#### 2.1.2 Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année (La FDR en ligne n'accepte que des valeurs numériques)

2004

*Période où les données et informations utilisées pour remplir la FDR d'un nouveau Site inscrit ont été compilées* Pour les FDR mises à jour: *Période où les données et informations utilisées pour réviser une FDR ont été mises à jour*

Jusqu'à l'année (La FDR en ligne n'accepte que des valeurs numériques)

2020

#### 2.1.3 Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol) \* (Ce champ est obligatoire)

La Dombes

Nom non officiel (optionnel)

## 2.2 Localisation du site

### 2.2.1 Définir les limites du site

Les limites du site doivent clairement apparaître à la fois sur: a) un fichier SIG et b) une carte/image numérique

-> Pour définir les limites du site veuillez compléter les champs 2.2.1 a1), 2.2.1 a2) et 2.2.1 b) via le formulaire en ligne.

**-TELECHARGER via le formulaire en ligne-**

Description des limites (Ce champ est limité à 2500 caractères)

La Dombes est un territoire français situé sur l'axe rhéno-rhodanien.  
La Dombes est situé au nord de la ville de Lyon, et s'étend jusqu'à l'agglomération de Bourg en Bresse. C'est une région naturelle et historique voisine du Bugey et de la Bresse. Ces limites sont marquées par les formations morainiques déposées par les glaciations würmiennes. A l'Est, à l'Ouest et au Sud, les raides côtières de la Dombes dominent les vallées de l'Ain, de la Saône et du Rhône. La Dombes présente un paysage morainique fortement estompé, la faiblesse des pentes est propice à la stagnation des eaux.

Les limites proposées pour le site Ramsar sont celles du site Natura 2000 (inscrit en ZPS et ZSC), qui s'étend sur 67 communes de l'Ain pour un total de 47 572 ha.  
Il reprend les étangs ainsi qu'un territoire d'environ 200 m autour de chaque étang. Ceci donne un périmètre continu en zone centrale là où les étangs sont les plus densément représentés. L'intérêt de ce périmètre est de prendre en compte le lien fondamental que représentent les fossés. Les fossés et leur entretien sont un facteur essentiel du maintien des étangs en Dombes.  
Le périmètre comprend environ : 23 % de milieux aquatiques, 15 % de prairies, 27 % d'espaces boisés, 2% d'espaces urbanisés et 32 % de terres agricoles (source : occupation du sol, 2019).

### 2.2.2 Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

Région Auvergne Rhône-Alpes / Département de l'Ain

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

Lyon / Bourg-en-Bresse

### 2.2.3 Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays?

Oui /  Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante?

Oui /  Non

c) Le site fait-il partie d'une inscription transfrontière officielle avec une autre Partie contractante?

Oui /  Non

d) Nom du Site Ramsar transfrontière:

### Sites part of transboundary designation

### 2.2.4 Superficie du site

Si vous n'avez pas établi la superficie officielle par d'autres moyens, vous pouvez copier la superficie calculée des limites SIG dans la boîte "superficie officielle".

Superficie officielle, en hectares (ha): (La FDR en ligne n'accepte que des valeurs numériques)

47572.3

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

47659.032

## 2.2.5 Biogéographie

Indiquer la (les) région(s) biogéographique(s) englobant le site et le plan de régionalisation biogéographique appliqué:

Régions biogéographiques

<b>Système(s) de régionalisation<sup>1</sup></b>	<b>Région biogéographique</b>
Système de régionalisation biogéographique de l'UE	Continentale

Autre système de régionalisation biographique (Ce champ est limité à 2500 caractères)

---

<sup>1</sup> Marine Ecoregions of the World (MEOW) | Provinces biogéographiques d'Udvardy | Écorégions de Bailey | Écorégions terrestres du WWF | Système de régionalisation biogéographique de l'UE | Freshwater Ecoregions of the World (FEOW) | Autre système (préciser lequel ci-dessous)

## Pourquoi le site est-il important?

### 3.1 Critères Ramsar et leur justification

*Cocher la case correspondant à chaque critère appliqué pour l'inscription du Site Ramsar. Tous les critères qui s'appliquent doivent être cochés. Expliquer pourquoi vous avez choisi un critère en remplissant les champs pertinents sur cette page, sur les trois autres pages de la section 'Critères et justification' et sur la page 'Types de zones humides' de la section 'Comment est le site?'.*

#### Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

*Pour justifier ce critère, veuillez identifier au moins un type de zone humide comme représentatif, rare ou unique dans la section Comment est le site? > Types de zones humides et donner plus de détail dans au moins un des trois champs ci-dessous.*

##### Services hydrologiques fournis (Ce champ est limité à 3000 caractères)

Les principaux services hydrologiques identifiés de ce système original de réseaux d'étangs sont :

- Protection contre les inondations : les étangs sont de longue date des zones de rétention qui aident à réduire l'effet des fortes précipitations à l'aval. L'aménagement du territoire s'est fait en aval (Veyle, Chalaronne, Sereine) en intégrant le fait que chaque année près d'un quart des étangs peut collecter l'équivalent de sa surface en eau (soit environ 3000 ha) et que les 9000 autres ha d'étangs reprennent également une partie de leur volume en eau, entre l'automne et le printemps, et ceci par un fonctionnement subtil en chaînes d'étangs.
- Maintien de la qualité de l'eau : le fonctionnement biologique des étangs contribue à l'épuration d'une partie des eaux des bassins versants qu'ils collectent. Il permet d'assimiler les excédents d'azote épandu sur les terres agricoles et dégrade une partie des molécules et métabolites des produits phytosanitaires issus des mêmes espaces.

##### Autres services écosystémiques fournis (Ce champ est limité à 3000 caractères)

Les étangs de la Dombes sont des réservoirs de biodiversité exceptionnels. Ce point sera développé ensuite. La position territoriale et l'histoire locale explique l'attrait du territoire comme cadre de vie d'habitants ayant une activité professionnelle dans les pôles urbains périphériques.

Cependant le système des étangs entre directement dans l'économie locale à différents niveaux.

- Agricole : tous les 4 ans, en moyenne, les étangs entrent dans le système agricole local pour la production de céréales.
- Piscicole : c'est la vocation première depuis l'époque médiévale.
- Cynégétique : progressivement l'activité cynégétique s'est développée faisant de la Dombes un secteur reconnu au niveau national pour la chasse au gibier d'eau.
- Loisirs : depuis la fin du XXème siècle, les loisirs se sont développés et diversifiés. De manière ponctuelle, quelques étangs se sont écartés des vocations traditionnelles, pour la pêche de loisir, la découverte de la nature voire les sports nautiques. Depuis le milieu du XXème siècle, la Dombes est réputée pour les observations ornithologiques. Certains écrits de Paul Géroutet (pionnier de l'ornithologie européenne) ont contribué à sa renommée.
- Recherche : La création d'une station d'étude de l'ONC (Office National de la Chasse) dans les années 1990 a permis de développer la connaissance scientifique de cet écosystème en lien avec d'autres territoires nationaux similaires. La Dombes a fait partie jusqu'en 2019 d'un programme national d'étude des étangs en lien notamment avec la Lorraine, la Brenne ou la Champagne. La Fondation Pierre Vérots, qui ouvre son domaine aux chercheurs, participe également à la recherche sur la faune, la flore et les habitats de la Dombes.

Fruit de la combinaison de ces différents services et d'une longue histoire, la Dombes connaît une forte valeur d'usage culturel.

##### Autres raisons (Ce champ est limité à 3000 caractères)

Il est important de revenir au moins brièvement sur l'origine et le fonctionnement hydraulique du réseau d'étangs.

Ce qui fait de cette zone humide, un site rare et unique, c'est l'aspect historique et culturel à l'origine du paysage. Ce territoire a été façonné pour mettre en valeur une région considérée comme particulièrement ingrate. Les conditions de sols et de relief hérités du retrait du glacier Würmien du Rhône, ont favorisé le

développement de zones de marais appelées localement Leschères.

La trace des premiers étangs apparaît dans des textes du XIII<sup>e</sup> siècle, avec un fort développement au XV<sup>e</sup> siècle. Ce sont les moines qui ont lancé cette dynamique de création d'étangs visant à favoriser la canalisation des eaux afin de développer l'agriculture et la pisciculture. Ces étangs sont donc devenus l'élément clé d'une région défavorisée par des conditions naturelles, et avec le temps, un espace d'utilité publique. La production de poissons était grandement favorisée au moyen-âge lors du carême. Au travers des années, la Dombes a su garder ses fondements historiques, et les étangs sont au centre de la culture, de l'identité locale mais également de l'économie locale.

Les étangs sont le milieu récepteur des bassins versants agricole et forestier.

Les étangs sont généralement distribués en chaîne ou en plaques dans lesquelles ils sont interconnectés. Ainsi la majorité des étangs sont dépendants et liés les uns aux autres par des fossés. Les connexions et sens de circulation de l'eau peuvent être complexes et méritent une véritable gestion active, mais également une solidarité entre les différents exploitants et propriétaires.

De plus, le cycle assec / évitage traditionnel des étangs permet une régénération périodique des milieux par le curage du bief, limitant l'atterrissement. Le réseau de fossés est l'élément essentiel pour le fonctionnement des étangs et leur gestion hydraulique. L'entretien de ces fossés, et la gestion quantitative de l'eau sont encadrés par les "us et coutumes", qui ont été encadrés par différents textes au cours de l'histoire dont le dernier constitue une mise à jour d'un document de 1908, appelé le Truchelut.

Ce système est donc complexe. Certains fossés ne sont plus entretenus ou parfois l'eau n'est pas retransmise comme il faudrait, notamment en raison de la baisse de surveillance ou à l'absence de communication due à la réduction de la présence humaine sur le terrain (moins de gardes de propriété, méconnaissance des propriétaires voisins).

## **[x] Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées**

*Pour justifier ce critère, veuillez donner plus de précisions sur:*

- les espèces végétales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces végétales (3.2)
- les espèces animales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)
- les communautés écologiques pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Communautés écologiques (3.4)

**Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations** (Ce champ est limité à 3000 caractères)

Pour étayer les tableaux présentant les espèces rares et menacées de l'échelle européenne à régionale, concernant l'avifaune, voici quelques éléments mis en évidence.

La Dombes porte une responsabilité particulière pour différentes espèces d'oiseaux en nidification, quelques-unes sont dites à enjeux prioritaires : Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), Crabier chevelu (*Ardeola ralloides*), Spatule blanche (*Platalea leucorodia*) ou encore l'Echasse blanche (*Himantopus himantopus*).

La spatule blanche (*Platalea leucorodia*) connaît en Dombes l'une des rares populations continentales, pour seulement une dizaine de sites français au total.

En ce qui concerne la Guifette moustac (*Chlidonias hybrid*), la Dombes fut l'un des sites de reproduction principaux. Aujourd'hui seul persistent 2 à 3 colonies chaque année. Notons aussi que la Dombes est l'un des deux sites majeurs de nidification d'Europe occidentale pour la Nette Rousse (*Netta rufina*).

Bien que plus abondant le Fuligule milouin (*Aythya ferina*), emblématique des anatidés dombistes, a vu ses effectifs nicheurs chutés. Le vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) a également fortement régressé.

En ce qui concerne les autres espèces animales, citons le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) qui a bénéficié d'une étude génétique montrant la particularité de la population dombiste (Darinot, 2018).

Bien que les données de chauves-souris soient très insuffisantes, deux espèces sont à citer : le Murin de Beichstein (*Myotis bechsteinii*) et la Barbastelle (*Barbastella barbastellus*). Pour les insectes, citons particulièrement le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) qu'il n'est pas rare de rencontrer sur les milieux herbacés périphériques aux étangs, et le Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhina pectoralis*), dont les effectifs actuels sont très faibles.

En ce qui concerne les espèces végétales, le nombre d'espèces rares ou menacées est très important. Citons deux espèces caractéristiques, la Damasonie étoilée (*Damasonium alisma*) et la Marsilée à quatre feuilles (*Marsilea quadrifolia*).

En termes de communautés végétales, la diversité propre aux étangs se caractérise par une distribution concentrique de la périphérie, boisements humides, roselières... aux végétations aquatiques flottantes et submergées au centre de l'étang. Avec une répartition selon le niveau d'eau, des expressions échelonnées au cours de la saison, avec en particulier l'apparition des vasières, et une expression variant d'une année sur



l'autre après la période d'assec.  
Notons également qu'au-delà des étangs, les milieux boisés et prairiaux offrent des habitats naturels supplémentaires ou participent au cycle de vie d'espèces caractéristiques des étangs.

### Critère 3: Diversité biologique

Pour justifier ce critère, veuillez donner des précisions dans le champ ci-dessous. Si vous souhaitez citer des espèces particulières, merci de lister:

- les espèces végétales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces végétales (3.2)
- les espèces animales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)

**Justification** (Ce champ est limité à 3000 caractères)

La somme des espèces rares ou menacées illustre déjà la diversité biologique du site.  
Pour répondre à ce critère, il est possible de présenter quelques chiffres.  
- 286 espèces d'oiseaux ont été recensées. 120 espèces d'oiseaux sont considérées comme « nicheur certain » sur 184 espèces observées en période de reproduction entre 2009 et 2018 (synthèse des données Faune-Ain, LPO).  
Les données d'oiseaux hivernants constituent une illustration de l'intérêt des étangs de la Dombes en période d'hivernage et de migration, avec une forte concentration jusqu'à fin janvier sur quelques étangs pas ou peu chassés. Nous y reviendrons en détail dans la suite du formulaire.  
- 15 espèces d'amphibiens,  
- 19 espèces de chiroptères,  
- 10 espèces de reptiles,  
- 54 espèces d'odonates et 69 espèces de rhopalocères.

### Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Pour justifier ce critère, veuillez donner plus de précisions sur:

- les espèces végétales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces végétales (3.2)
  - les espèces animales pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)
- et préciser le stade du cycle de vie ou la nature des conditions difficiles dans la colonne 'Justification'

**Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations** (Ce champ est limité à 3000 caractères)

La localisation de la Dombes sur l'axe Rhédo-rhodanien, avec plus de 1200 étangs sur un plateau d'environ 100 000 ha, a fait de la Dombes un site de halte migratoire et de refuge pour les oiseaux migrateurs, ou pour l'hivernage, en repli notamment lors de vagues de froid à l'est et au nord de l'Europe.

### Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Pour justifier ce critère, veuillez préciser:- le nombre total d'oiseaux d'eau et la période de collecte des données - les espèces d'oiseaux d'eau, et si possible, leur population dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)

**Nombre total d'oiseaux d'eau** \* (Ce champ est obligatoire)

35 597 oiseaux d'eau, suivi wetlands international au 15 janvier 2020

**Entre l'année** \* (Ce champ est obligatoire)

2020

**Et l'année** \* (Ce champ est obligatoire)

2020

**Source des données**

Comptage Wetlands 2020

**Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations** (Ce champ est limité à 3000 caractères)

En complément des données générales sur les oiseaux, il est possible de préciser que le comptage Wetlands Int. a permis de recenser 25 716 anatidés en 2018, 27 264 en 2019, 29 168 en 2020.

En 2021, le total des anatidés hivernant en Dombes est de 27 298. Il est important de mettre en évidence un site particulier, l'Étang du Grand Birieux domaine propriété de l'OFB, qui constitue le site majeur de rassemblement des oiseaux.

Le Grand Birieux accueille 10524 oiseaux d'eau, dont 10501 Anatidés, essentiellement des anatidés de surface, soit 38,5% de l'effectif total dombiste.

Quelques effectifs remarquables du Grand Birieux pour 2021 :

- Oie cendrée : 662 sur 1832 en Dombes soit 36%;
- Sarcelle d'hiver : 4666 sur 5961 soit 78%;
- Canard pilet : 655 sur 751 soit 87%;
- Canard siffleur : 703 sur 1280 soit 55%.

En hiver, les populations d'oiseaux d'eau se concentrent essentiellement sur les plans d'eau non chassés, se déplaçant la nuit pour s'alimenter sur d'autres étangs. 80% des oiseaux occupent ainsi 1% de la surface du site. La Dombes accueille également une population non négligeable d'oiseaux à la saison estivale, après l'arrivée notable des Fuligules milouins en migration pré-nuptiale.

En 2015, la LPO avait estimé que la Dombes abritait 38% des effectifs d'oiseaux d'eaux en Rhône-Alpes, pour une surface d'environ 1% de la région.

#### Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

*Pour justifier ce critère, veuillez préciser les espèces d'oiseaux pertinentes et la taille de leur population dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)*

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations (Ce champ est limité à 3000 caractères)

Le Fuligule milouin :

La Dombes porte une forte responsabilité en tant que territoire d'accueil de certains anatidés tel que le Fuligule Milouin, classée « vulnérable » (VU) sur la liste rouge monde et Europe de l'UCIN. La Dombes est un territoire essentiel pour cette espèce que ce soit pour la reproduction ou l'hivernage.

Il n'existe pas de données globales de nombre de couples cantonnés ou de nichées mais des suivis basés sur un échantillon d'étang (environ 70) ont lieu en Dombes chaque année et dans d'autres régions d'étangs depuis les années 1990 (ONCFS).

La densité moyenne de couples cantonnés de milouins pour 10 ha d'eau libre était de 3,1 en 2002, de 3,3 en 2005 et de 2,02 en 2017 (Broyer, 2007, Broyer, 2017).

L'indice d'abondance des nichées correspondant à la densité moyenne pour 10 ha d'eau libre était de 0,4 en 2002, de 1,9 en 2004 et de 0,91 en 2017.

Enfin, l'indice de reproduction soit le rapport de la densité de nichées sur la densité de couples atteint 0.45 pour le fuligule milouin dans la Dombes.

Entre exode et migration, venant de Sibérie, d'Ukraine et des pays baltes, drainés par le Rhône le Rhin, ou encore le Danube et les lacs alpins, les étangs de Dombes se trouvent sur un carrefour migratoire incontournable pour les fuligules. Leurs effectifs sont spectaculaires lors de la remontée de février.

Mais, le revers de la médaille n'a rien d'étincelant. Le « rougeot », nom local de l'espèce, réussit de moins en moins sa reproduction, à l'instar des autres canards... L'hivernage est variable, dépendant des conditions d'accueil sur les étangs, et notamment du gel. De quelques centaines à près de 10000 individus peuvent être comptabilisés entre décembre et février (M.Benmergui).

#### Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

*Pour justifier ce critère, veuillez donner de l'information dans le champ ci-dessous et préciser les espèces de poisson pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)*

Justification (Ce champ est limité à 3000 caractères)

#### Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

*Pour justifier ce critère, veuillez donner de l'information dans le champ ci-dessous. De façon optionnelle, vous pouvez préciser les espèces de poisson pertinentes dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3) .*

Justification (Ce champ est limité à 3000 caractères)

**[ ] Critère 9: >1% de la population non-aviaire**

*Pour justifier ce critère, précisez les espèces non-aviaires pertinentes et la taille de leur population dans la section Pourquoi le site est-il important? > Espèces animales (3.3)*

[Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations](#) (Ce champ est limité à 3000 caractères)

### 3.2 Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique*	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge <sup>2</sup>	CITESAnnexe I	Autre statut	Justification Justification
<b>Oiseaux</b>								
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Alisma gramineum</i>	[ ]	[x]	[ ]	DD	[ ]	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	3 localités récentes (ISARA) ; 3 mentions anciennes (CBNA)
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Anacamptis laxiflora</i>	[ ]	[x]	[ ]		[ ]	VU flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Butomus umbellatus</i>	[ ]	[x]	[ ]	LC	[ ]	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Calamagrostis canescens</i>	[ ]	[x]	[ ]		[ ]	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Carex appropinquata</i>	[ ]	[x]	[ ]	LC	[ ]	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Carex bohemica</i>	[ ]	[x]	[ ]		[ ]	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	

2

TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Carex elongata</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Cyperus michelianus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Damasonium alisma</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de France (2019) EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Elatine alsinastrum</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NT	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Elatine hexandra</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Elatine hydropiper</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de France (2019) EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Elatine triandra</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de France (2019) EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)

TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Eleocharis ovata</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Exaculum pusillum</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NT	<input type="checkbox"/>	CR flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Gratiola officinalis</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Helichrysum luteoalbum</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Hippuris vulgaris</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Hottonia palustris</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Jacobaea paludosa</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes	

							(2015)	
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Juncus pygmaeus</i>	[ ]	[x]	[ ]		[ ]	VU flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Limosella aquatica</i>	[ ]	[x]	[ ]	LC	[ ]	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Lindernia procumbens</i>	[ ]	[x]	[ ]	LC	[ ]	EN flore vasculaire de France (2019) EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Luronium natans</i>	[ ]	[x]	[ ]	LC	[ ]	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	Espèce de la Directive Habitats 22 localités récentes connues (stations de 5 à 20m²)
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Lythrum hyssopifolia</i>	[ ]	[x]	[ ]	LC	[ ]	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / POLYPODIOPSIDA	<i>Marsilea quadrifolia</i>	[x]	[x]	[ ]	LC	[ ]	VU UICN Europe (2017) EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015) Etat de conservation "Défavorable mauvais" dans la	Espèce de la Directive Habitats 73 observations récentes (forme des patchs souvent dense variant de 0,5 à 300m²)

							Directive Habitats	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Nymphoides peltata</i>	[ ]	[x]	[ ]	LC	[ ]	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Oenanthe fistulosa</i>	[ ]	[x]	[ ]	LC	[ ]	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / POLYPODIOPSIDA	<i>Pilularia globulifera</i>	[ ]	[x]	[ ]	LC	[ ]	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Plantago uniflora</i>	[ ]	[x]	[ ]		[ ]	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Potamogeton acutifolius</i>	[ ]	[x]	[ ]		[ ]	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Potamogeton friesii</i>	[ ]	[x]	[ ]	LC	[ ]	VU flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Pulicaria vulgaris</i>	[ ]	[x]	[ ]	LC	[ ]	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>	[ ]	[x]	[ ]	LC	[ ]	VU flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	



TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Rumex maritimus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Schoenoplectiella supina</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Schoenoplectus triqueter</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Stellaria palustris</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	VU flore vasculaire de France métropolitaine (2019) EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Thysselinum palustre</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Trapa natans</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Typha minima</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Viola stagnina</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	EN flore vasculaire de France métropolitaine	

							(2019) CR flore vasculaire de Rhône-Alpes (2015)	
		[ ]	[ ]	[ ]		[ ]		

GBIF Secretariat (2019). GBIF Backbone Taxonomy. Checklist dataset <https://doi.org/10.15468/39omei> accessed via GBIF.org on 2020-07-15.

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations sur les espèces de plantes d'importance internationale:

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Les deux espèces de l'annexe II de la directive européenne Habitats, la Marsilée à quatre feuilles (*Marsilea quadrifolia*) et le Flûteau nageant (*Luronium natans*), sont dans des situations très différentes en Dombes. La Marsilée trouve en Dombes un bastion national, près d'un étang sur 5 est vraisemblablement occupé avec des recouvrements en vasière parfois très importants sur des milliers de mètres carrés par étang, tandis que le Flûteau nageant n'est connu aujourd'hui que sur quelques étangs, avec un nombre limité à quelques dizaines de plantes présentes par étang.

### 3.3 Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Les animaux sont listés dans l'ordre suivant: oiseaux; poissons, mollusques et crustacés; autres animaux

Phylum	Nom scientifique*	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop. <sup>3</sup>	Période de Est. pop. <sup>3</sup>	% occurrence <sup>3</sup>	UICN Liste rouge <sup>4</sup>	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
<b>Autres</b>																	
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Arvicola sapidus</i>	[X]	[ ]	[ ]	[ ]	[X]	[ ]	[ ]	[ ]				VU	[ ]	[ ]	UICN Europe : VU LR nationale : NT LR régionale : CR	3 mailles (2009-2018). 2 observations en 2018.
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Barbastella barbastellus</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				NT	[ ]	[ ]	UICN Europe : VU Directive Habitats	3 mailles (2009-2018). 2 observations en 2018
CHORDATA / AMPHIBIA	<i>Bombina variegata</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[X]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR nationale : VU LR régionale : VU	Espèce cible très rare en Dombes avec un maille de présence connue.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Cerambyx cerdo</i>	[X]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				VU	[ ]	[ ]		
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Coenagrion pulchellum</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[X]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR nationale : VU	4 mailles en 2018.

<sup>3</sup> Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site. Ces champs sont seulement obligatoires pour justifier les critères 6 et 9

<sup>4</sup>

ARTHROPODA / INSECTA	<i>Epitheca bimaculata</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR régionale : VU	5 mailles en 2018
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Erythromma najas</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR régionale : VU	6 mailles en 2018
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Euphydryas aurinia</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]					[ ]	[ ]	LR régionale : NT	Espèce patrimoniale
CHORDATA / AMPHIBIA	<i>Hyla arborea</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR nationale : VU LR régionale : VU Annexe IV de la Directive Habitats	Bien représentée en Dombes avec une des plus importantes populations françaises. 95 mailles en 2018.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR nationale : NT	Espèce patrimoniale. Population en forte régression. 15 mailles en 2018, 9 mailles en 2020.
CHORDATA / AMPHIBIA	<i>Lissotriton vulgaris</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR nationale : NT LR régionale : EN	Un des seuls secteurs de présence en Auvergne Rhône-Alpes. 3 mailles en 2018
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Lopinga achine</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]					[ ]	[ ]	UICN Europe : VU LR nationale : NT LR régionale : NT Annexe IV Directive Habitats	11 mailles en 2018
ARTHROPODA /	<i>Lucanus cervus</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]					[ ]	[ ]	Annexe II Directive	

INSECTA																Habitats	
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Miniopterus schreibersii</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]				VU	[ ]	[x]	LR nationale : EN LR régionale : EN Directive Habitats	4 mailles (2009- 2018). 3 mailles en 2018
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Muscardinus avellanarius</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]		Indicateur de la conservation du bocage. 15 mailles (2009- 2018)
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Myotis bechsteinii</i>	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]				NT	[ ]	[ ]	UICN Europe : VU LR nationale : NT LR régionale : VU	6 mailles (2009- 2018)
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Myotis emarginatus</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR nationale : NT LR régionale : NT Directive Habitats	6 mailles (2009- 2018). 1 maille en 2018.
CHORDATA / AMPHIBIA	<i>Triturus cristatus</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR nationale : NT LR régionale : EN	Amphibien emblématique de la Dombes et des mares végétalisées profondes. 5 mailles en 2018
<b>Oiseaux</b>																	
CHORDATA / AVES	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[x]	[x]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR Nationale : VU nicheurs LR Régionale : EN nicheurs	Nicheur certain. 201 mailles (2009-2018). 42 mailles probables en 2018. Enjeu patrimonial,

																	même si elle n'est pas en directive Oiseaux : inféodée à la phragmitaie, dont elle est probablement un des meilleurs indicateurs de l'état de conservation.
CHORDATA / AVES	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]		Nicheur certain. 236 mailles (2009-2018). 6 mailles en 2018
CHORDATA / AVES	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]		Nicheur certain. 473 mailles (2009-2018). 9 mailles en 2018
CHORDATA / AVES	<i>Alcedo atthis</i>	[x]	[x]	[ ]	[ ]	[x]	[x]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	UICN Europe : VU LR Nationale : VU nicheurs LR Régionale : VU nicheurs Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 646 mailles (2009-2018). 5 mailles certaines et 26 probables en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Anas clypeata</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]					[ ]	[ ]	LR régionale : CR nicheur	Nicheur certain. 521 mailles (2009-2018). 23 mailles probables en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Anas crecca</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[x]	[x]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR Nationale : VU nicheurs LR Régionale :	Nicheur probable. 604 mailles (2009-

															CR nicheurs	2018)	
CHORDATA / AVES	<i>Anas querquedula</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]					[ ]	[ ]	LR nationale : VU nicheur LR régionale : CR nicheur	Nicheur certain. 449 mailles (2009-2018). 1 maille certaine en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Anas strepera</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]					[ ]	[ ]	LR régionale : CR nicheur	Nicheur certain. 804 mailles (2009-2018). 22 mailles en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Anser anser</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR Nationale : VU nicheurs	Nicheur certain. 529 mailles (2009-2018)
CHORDATA / AVES	<i>Ardea alba</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 2208 mailles (2009-2018). 1 maille certaine et 27 probables en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Ardea purpurea</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR Régionale : EN nicheurs Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 987 mailles (2009-2018). 43 mailles en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Ardeola ralloides</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR régionale : CR nicheurs Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 288 mailles (2009-2018). 3 mailles en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Athene noctua</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR Régionale : VU nicheurs	Nicheur certain. 369 mailles (2009-2018). 10 observations en

																	2018
CHORDATA / AVES	<i>Aythya ferina</i>	[x]	[x]	[x]	[ ]	[x]	[x]	[ ]	[ ]	20000		1	VU	[ ]	[ ]	UICN Europe : VU LR Nationale : VU nicheurs LR Régionale : EN nicheur Annexe II et III Directive Oiseaux	Nicheur certain. 1087 mailles (2009-2018). 89 mailles en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Aythya fuligula</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR régionale : EN nicheurs Annexe II et III Directive Oiseaux	Nicheur certain. 765 mailles (2009-2018). 33 mailles en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Aythya nyroca</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				NT	[ ]	[x]	LR régionale : CR nicheurs Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 132 mailles (2009-2018). 5 mailles en 2018. Enjeu patrimonial, un des canards nicheurs les plus rares de France : la Dombes est le site où il se reproduit le plus régulièrement.
CHORDATA / AVES	<i>Botaurus stellaris</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR nationale : VU nicheurs LR régionale : CR nicheurs Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur probable. 33 mailles (2009-2018)
CHORDATA / AVES	<i>Bubo bubo</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR régionale : VU nicheur Annexe I	Nicheur certain. 236 mailles (2009-2018). 4



																Directive Oiseaux	mailles en 2018.	
CHORDATA / AVES	<i>Charadrius dubius</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]					LC	[ ]	[ ]	Nicheur certain. 252 mailles (2009-2018). 10 mailles en 2018.	
CHORDATA / AVES	<i>Chlidonias hybrida</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]					LC	[ ]	[ ]	LR Nationale : VU nicheur LR Régionale : EN nicheurs Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 395 mailles (2009-2018). Environ 180 couples présents.
CHORDATA / AVES	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]						[ ]	[ ]	Nicheur certain. 1129 mailles (2009-2018) 21 mailles en 2018.	
CHORDATA / AVES	<i>Ciconia ciconia</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]					LC	[ ]	[ ]	LR Régionale : VU nicheurs Annexe I Directive Oiseaux Annexe II CMS	Nicheur certain. 1416 mailles (2009-2018). 120 à 150 nids en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Ciconia nigra</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]					LC	[ ]	[ ]	LR Nationale : EN nicheurs LR Nationale : VU migration Annexe I Directive Oiseaux Annexe II CITES Annexe II CMS	Nicheur possible. 197 mailles (2009-2018). Régulièrement observé en migration.

CHORDATA / AVES	<i>Circaetus gallicus</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur probable. 216 mailles (2009-2018). 1 maille probable en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Circus aeruginosus</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	LR nationale : NT nicheur LR régionale : VU nicheur Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 545 mailles (2009-2018). 4 observations en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Circus cyaneus</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	LR régionale : VU nicheur Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 536 mailles (2009-2018). 2 observations en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Columba oenas</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	LR régionale : VU nicheur Annexe II Directive Oiseaux	Nicheur certain. 141 mailles (2009-2018)
CHORDATA / AVES	<i>Coturnix coturnix</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	LR Régionale : VU nicheur Annexe II Directive Oiseaux Annexe II CMS	Nicheur certain. 29 mailles (2009-2018)
CHORDATA / AVES	<i>Cygnus cygnus</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 84 mailles (2009-2018). population unique en France. 8 mailles en 2018.

CHORDATA / AVES	<i>Dendrocopos medius</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]					[ ]	[ ]	LR régionale : CR nicheur Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur probable. 94 mailles (2009-2018). 8 mailles probables en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Dryocopus martius</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 453 mailles (2009-2018). 3 mailles en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Egretta garzetta</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 1074 mailles (2009-2018)
CHORDATA / AVES	<i>Emberiza calandra</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR Régionale : EN nicheur	Nicheur probable. 27 mailles (2009-2018). 2 observations en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Emberiza citrinella</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR nationale : VU nicheur LR régionale : VU nicheur	Nicheur certain. 275 mailles (2009-2018). 28 nidifications probables en 2018
CHORDATA / AVES	<i>Emberiza schoeniclus</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR nationale : EN nicheur LR régionale : VU nicheur	Nicheur certain. 620 mailles (2009-2018). 1 observation certaine et 66 probables en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Himantopus himantopus</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR régionale : EN nicheur Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 495 mailles (2009-2018). 68 mailles en 2018. Enjeu patrimonial

																	emblématique de la Dombes.
CHORDATA / AVES	<i>Ixobrychus minutus</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR nationale : EN nicheur LR régionale : CR nicheur	2 observations en 2018. Selon une estimation de la LPO il resterait en Dombes des habitats favorables pour une quarantaine de couples.
CHORDATA / AVES	<i>Lanius collurio</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR nationale : NT nicheur Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 376 mailles (2009-2018). 10 mailles en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Locustella luscinioides</i>	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR nationale : EN nicheur LR régionale : CR nicheur	Nicheur certain. 41 mailles (2009-2018). 1 maille certaine et 7 probables en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Locustella naevia</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR nationale : NT nicheur LR régionale : CR nicheur	Nicheur certain. 145 mailles (2009-2018). 1 maille certaine et 16 probables en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Milvus migrans</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 1019 mailles (2009-2018). 7 mailles en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Milvus milvus</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR nationale : VU nicheur, VU hivernant LR régionale	Nicheur probable. 366 mailles (2009-2018). 2 mailles

																		: CR nicheur	en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Motacilla flava</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]					LC	[ ]	[ ]		LR régionale : NT nicheur	Nicheur certain. 263 mailles (2009-2018). 6 nidifications certaines en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Netta rufina</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]					LC	[ ]	[ ]		LR régionale : VU nicheur Annexe II Directive Oiseaux	Nicheur certain. 974 mailles (2009-2018). 85 mailles en 2018. Responsabilité forte de la Dombes : l'un des deux sites majeurs de nidification d'Europe occidentale
CHORDATA / AVES	<i>Nycticorax nycticorax</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]					LC	[ ]	[ ]		LR nationale : NT nicheur LR régionale : VU nicheur Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 714 mailles (2009-2018). 17 colonies recensées, et estimation à 70 couples en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Pernis apivorus</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]					LC	[ ]	[ ]		LR régionale : NT nicheur Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 257 mailles (2009-2018). 1 observation certaine en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Platalea leucorodia</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]					LC	[ ]	[ ]		LR nationale : NT nicheur, VU hivernant Annexe I Directive Oiseaux Annexe II CITES	Nicheur certain. 373 mailles (2009-2018). 18 couples reproducteurs en 2019. Une des rares populations

																Annexe II CMS	continentales de France, également pour la nidification.	
CHORDATA / AVES	<i>Podiceps nigricollis</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]					LC	[ ]	[ ]	LR régionale : NT nicheur	Nicheur certain. 466 mailles (2009-2018). 18 mailles en 2018
CHORDATA / AVES	<i>Porphyrio porphyrio</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]					LC	[ ]	[ ]	LR nationale : VU nicheur Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 7 mailles (2009- 2018). 1 citation en 2020.
CHORDATA / AVES	<i>Rallus aquaticus</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]					LC	[ ]	[ ]	LR nationale : NT nicheur LR régionale : VU nicheur Annexe II Directive Oiseaux	Nicheur certain. 271 mailles (2009-2018). 6 mailles en 2018
CHORDATA / AVES	<i>Saxicola rubetra</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]					LC	[ ]	[ ]	LR nationale : VU nicheur LR régionale : VU nicheur	Nicheur certain. 111 mailles (2009-2018). 1 maille probable en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Saxicola rubicola</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]						[ ]	[ ]	LR nationale : NT nicheur	Nicheur certain. 501 mailles (2009-2018). 14 mailles en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Sterna hirundo</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]					LC	[ ]	[ ]	LR régionale : EN nicheur Annexe I Directive Oiseaux	Nicheur certain. 69 mailles (2009-2018). 2 mailles probables en 2018.

CHORDATA / AVES	<i>Sylvia communis</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR régionale : NT nicheur	Nicheur certain. 641 mailles (2009-2018). 9 mailles en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Upupa epops</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]				LC	[ ]	[ ]	LR régionale : EN nicheur	Nicheur certain. 104 mailles (2009-2018). 1 maille certaine et 6 probables en 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Vanellus vanellus</i>	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[x]	[ ]	[ ]	[ ]				NT	[ ]	[ ]	UICN Europe : VU LR nationale : NT nicheur LR régionale : EN nicheur Annexe II Directive Oiseaux	Nicheur certain. 894 mailles (2009-2018). 26 mailles en 2018.
		[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]					[ ]	[ ]		

*GBIF Secretariat (2019). GBIF Backbone Taxonomy. Checklist dataset <https://doi.org/10.15468/39omei> accessed via GBIF.org on 2020-07-15.*

*Boîte de texte optionnelle pour donner plus d'informations sur les espèces animales d'importance internationale:*

*(Ce champ est limité à 3000 caractères)*

La justification des espèces est présentée par maille (200x200m), qui renseignent sur le nombre de sites de présence. La Dombes comprend environ 25 000 mailles.

Ce tableau de synthèse atteste de la diversité ornithologique remarquable de la Dombes. Les synthèses complètes par espèce, même les plus patrimoniales, pour la Dombes sont rares étant donné le nombre d'étangs et la faible accessibilité de certains d'entre eux.

Les travaux les plus complets disponibles concernent les Ardéidés, les Anatidés, la Spatule Blanche, le Grèbe à cou noir (en cours), la Guifette Moustac et le Cygne chanteur.



### 3.4 Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Jonchaies	[x]	Largement présent en ceintures plus ou moins larges des étangs souvent étendus sur les queues d'étangs, dominées par le <i>Juncus effusus</i>	Habitat de nombreuses espèces d'oiseaux d'eaux comme le Fuligule milouin ou la Nette rousse.
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition	[x]	Lacs et étangs plus ou moins turbides, eau riche en bases. Présence d'herbiers aquatiques flottants à Hydrocharition ou Magnopotamion. Formations assez fréquentes en Dombes, notamment <i>Potamogeton lucens</i> , <i>P. obtusifolius</i> , <i>P. berchtoldi</i> , <i>P. graminei</i> .	Habitat Natura 2000 d'intérêt communautaire. Herbiers sources de nourriture pour de nombreux invertébrés, d'ombrage, et biotope de reproduction pour les poissons et certains amphibiens et libellules.
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno padion</i> , <i>Alno incanae</i> , <i>Saliciona albae</i> )	[ ]	Forêts sur sols lourds, généralement riches en alluvions, périodiquement inondés mais bien drainés et aérés durant les périodes de basses eaux. La strate herbacée comporte de nombreuses espèces de grande taille	Habitat Natura 2000 d'intérêt communautaire. Milieu contribuant à la filtration des eaux
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	[ ]	Communautés de hautes herbes hygrophiles et nitrophiles appartenant aux ordres de <i>Convolvuletalia</i>	Habitat Natura 2000 d'intérêt communautaire. Cortège attirant de nombreux insectes et animaux insectivores

		sepium. Présentes au marais des Echets, réparties sur des portions étroites, souvent en mélange avec les végétations avoisinantes.	
Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )	[x]	Prairies fourragères sur sols peu fertilisés, riches en plantes à fleurs appartenant aux associations de <i>Arrhenatherion</i> et <i>Brachypodio-Centaureion nemoralis</i> . Peu fréquent en Dombes.	Habitat Natura 2000 d'intérêt communautaire. Cortège riche en flore attirant de nombreux insectes et insectivores.
Tourbières boisées	[x]	Eaux pauvres en nutriments. Niveaux d'eau constamment hauts. Milieu présent sur le marais des Echets.	Habitat Natura 2000 d'intérêt communautaire. Milieu favorable aux chiroptères.
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> sp.	[x]	Eaux claires et peu polluées, pauvres en nutriments, riches en bases. Peu fréquent sur le site et souvent peu abondant.	Habitat Natura 2000 d'intérêt communautaire Herbiers ayant un rôle important dans la chaîne alimentaire des étangs, indicateurs d'une bonne qualité des eaux
Roselières basses inondées	[x]	Composées de <i>Sparganium angustifolium</i> <i>Schoenoplectus mucronatus</i> syn <i>Scirpus mucronatus</i> , <i>Sagittaria sagittifolia</i>	Habitat de nombreuses espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire Les roselières ont largement régressé en Dombes depuis les années 1990. Ces végétations sont un enjeu majeur.
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-	[ ]	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols pauvres en nutriments et plus	Habitat Natura 2000 d'intérêt communautaire.

limoneux (Molinion caeruleae)		ou moins humides, peu fréquentes en Dombes où on les retrouve dans les contextes les plus acidiphiles et forestiers. Résultent d'une gestion extensive avec fauche tardive.	Cortège d'une forte richesse floristique
Eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelleta uniflorae et/ou d'Isoetoneanuncietea	[x]	Lacs, étangs et mares à végétation pérenne de Littorelletalia uniflorae et/ou à végétation annuelle d'Isoetoneanuncietea durant les périodes sèches. Formes fréquentes en Dombes quand dominées par Eleocharis acicularis.	Habitat Natura 2000 d'intérêt communautaire, favorable au stationnement des limicoles en période de migration pré et postnuptiale et à la nidification des petits échassiers. Milieux présentant des espèces végétales à très haute valeur patrimoniale.
Roselières hautes	[ ]	Formations végétales quasiment monospécifiques de Phragmites australis, Phalaris arundinacea, Typha latifolia	Habitat de nombreuses espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire
	[ ]		

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations (Ce champ est limité à 4000 caractères)

Les différents habitats naturels présentés ici jouent un rôle fondamental car ils constituent une mosaïque de milieux humides. Certains sont d'une grande diversité floristique comme les vasières, d'autres sont peu diversifiés mais sont des habitats essentiels pour la faune et la vie de l'écosystème étang, comme les roselières. Signalons, que certains habitats sont très marginaux et mal localisés comme les tourbières boisées (derniers exemples certainement au marais des Echets).

## Comment est le site?

### 4.1 Caractéristiques écologiques

*Veillez résumer les éléments, processus et services écologiques critiques pour déterminer les caractéristiques écologiques du site. Veillez aussi résumer toute variabilité naturelle dans les caractéristiques écologiques du site et donner tout changement passé connu ou actuel du Site Ramsar*

*(Ce champ est limité à 4000 caractères)*

Rappelons ici qu'il est nécessaire d'aborder le territoire considéré par une approche à différentes échelles imbriquées en poupées russes pour comprendre les caractéristiques écologiques des étangs de la Dombes :

- Première échelle : L'ensemble des étangs de la Dombes au sein du plateau, le jeu de la dynamique naturelle et de la gestion traditionnelle, a pendant probablement des siècles façonnés les caractéristiques de la biodiversité locale.

La majorité des étangs est vidé chaque année pour la pêche. Et chaque année 20 à 25 % des étangs sont en assec, de mars à octobre, avec une rotation continue sur une majorité des étangs.

Sur cet ensemble de plus de 1200 étangs, une diversité de situations cohabite. Ce système a engendré une forme de sélection, en particulier pour la petite faune aquatique. L'étude des libellules illustre cette situation avec un cortège d'espèces typiques des plans d'eau temporaire comme les demoiselles du genre *Lestes* sp. (Leclercq, 2015). Il a favorisé de fortes populations d'oiseaux d'eaux et une flore aquatique extrêmement riche.

Le plateau des étangs est un espace globalement perméable qui présente de nombreuses structures écopaysagères sur lesquelles s'appuient les déplacements de la faune.

- Deuxième échelle : les chaînes d'étangs et leur bassin versant, l'échelle pour comprendre et agir sur les étangs car c'est la dimension fonctionnelle et humaine de la gestion de l'eau.

- Troisième échelle : l'étang, au cours de l'évolage, une succession végétale s'opère, différentes activités s'y côtoient influençant la présence ou l'absence de telle ou de telle espèce.

Pour revenir à la gestion traditionnelle des étangs, on peut considérer qu'elle est primordiale pour le maintien des caractéristiques écologiques du site. En effet, l'alternance assec/évolage permet le développement d'espèces végétales de vasières et limite l'atterrissement des étangs, favorisant ainsi la présence d'oiseaux d'eau attirés par la production en végétation et en micro-organismes.

A l'échelle régionale, d'après le schéma régional de cohérence écologique (SRCE), la Dombes est considérée comme un réservoir de biodiversité dans sa globalité.

Pour aller plus loin dans la description des trames écologiques du territoire, un rapport sur les trames vertes et bleues a été établi par Mosaïque Environnement en 2019.

L'étude révèle que le périmètre Natura 2000, le cœur de la Dombes, est un espace globalement fonctionnel pour la faune ciblée, uniquement d'un point de vue structurel. Même si des travaux plus approfondis seraient à conduire, la connectivité des habitats apparaît plutôt bonne. C'est aussi le cas grâce aux nombreuses structures éco-paysagères sur lesquelles s'appuient la faune pour se déplacer. On peut toutefois noter une raréfaction des éléments bocagers, majoritairement causée par les évolutions des pratiques agricoles. De plus la qualité des haies semble assez variable avec un sur-entretien récurrent limitant fortement le potentiel de nombreux linéaires.

Les principaux changements s'étant opérés au XXe siècle en Dombes sont :

- la réduction de l'activité piscicole du fait de la faible rentabilité,
- les changements sociétaux réduisant la main d'œuvre impliquée dans l'entretien,
- le changement des paysages agricoles vers l'agriculture intensive, impactant la qualité de l'eau,
- le développement d'espèces exotiques, en premier lieu le Rat musqué et le Ragondin.
- le changement climatique engendrant des périodes de canicule et des années avec très peu de précipitations.

## 4.2 Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Indiquer tous les types de zones humides qui se trouvent dans le site et pour chacun d'eux: - classer par ordre les quatre types les plus grands en superficie de 1 (plus grande superficie) à 4 (plus petite superficie) dans la troisième colonne - si l'information existe, donner la superficie (en ha) dans la quatrième colonne - si ce type de zone humide sert à justifier l'application du Critère 1, indiquer s'il est représentatif, rare ou unique dans la dernière colonne - vous pouvez donner le nom local du type de zone humide s'il diffère du système de classification Ramsar, dans la deuxième colonne"

### Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom) <sup>5</sup>	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1 <sup>6</sup>

### Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom) <sup>7</sup>	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1 <sup>6</sup>
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents	Cours d	0	0.93	Représentatif
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents	Mares	3	10	Rare
Eau douce > Lacs et mares >> Ts: Marais/mares d'eau douce saisonniers/intermittents sur sols inorganiques	Prairies humides	2	12.35	Rare
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Xf: Zones humides d'eau	Ripisylve, aulnaie marécageuse, autres boisements	1	198	Rare

<sup>5</sup> A: Eaux marines peu profondes permanentes | B: Lits marins aquatiques subtidiaux (Végétation sous-marine) | C: Récifs coralliens | D: Rivages marins rocheux | E: Rivages de sable fin, grossier ou de galets | G: Vasières, bancs de sable ou de terre salée intertidaux | Ga: Récifs à bivalves (coquillages) | H: Marais intertidaux | I: Zones humides boisées intertidales | J: Lagunes côtières saumâtres/salées | F: Eaux d'estuaires | Zk(a): Systèmes karstiques et autres systèmes hydrologiques souterrains | K: Lagunes côtières d'eau douce

<sup>6</sup> | Représentatif | Rare | Unique

<sup>7</sup> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents | L: Deltas intérieurs permanents | Y: Sources d'eau douce permanentes; oasis | N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers | O: Lacs d'eau douce permanents | Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents | P: Lacs d'eau douce saisonniers/ intermittents | Ts: Marais/mares d'eau douce saisonniers/intermittents sur sols inorganiques | Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents | W: Zones humides dominées par des buissons | Xf: Zones humides d'eau douce dominées par des arbres | Ts: Marais/mares d'eau douce saisonniers/intermittents sur sols inorganiques | U: Tourbières non boisées permanentes | Xp: Tourbières boisées permanentes | Va: Zones humides alpines | Vt: Zones humides de toundra | Q: Lacs salés/ saumâtres/ alcalins permanents | R: Lacs et étendues d'eau saline/saumâtre/alcaline saisonniers/ intermittents | Sp: Marais/ mares salins/ saumâtres | Ss: Marais/ mares salins/saumâtres/alcalins saisonniers/ intermittents | Zg: Zones humides géothermiques | Zk(b): Systèmes karstiques et autres systèmes hydrologiques souterrains

douce dominées par des arbres	humides			
Eau douce > Marais sur sols tourbeux >> Xp: Tourbières boisées permanentes		4	5	

#### Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom) <sup>8</sup>	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide
1: Étangs d'aquaculture	Etangs et bordures piscicoles	1	5350
2: Étangs	Etangs et bordures d'étangs non piscicoles	2	5350
3: Terres irriguées		3	
9: Canaux et fossés de drainage ou rigoles	Fossés	4	

#### Quels habitats autres que des zones humides se trouvent dans le site?

##### Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
Prairies non humides	7395.44
Cultures / vergers	15268.59
Friches	170.6
Lande ligneuse	98.93
Coupe forestière	82.56

<sup>8</sup> 1: Étangs d'aquaculture | 2: Étangs | 3: Terres irriguées | 4: Terres agricoles saisonnièrement inondées | 5: Sites d'exploitation du sel | 6: Zones de stockage de l'eau/ réservoirs | 7: Excavations | 8: Sites de traitement des eaux usées | 9: Canaux et fossés de drainage ou rigoles | Zk(c): Systèmes hydrologiques souterrains artificiels

Haie	2118.68
Bosquet	74.05
Forêt ouverte	131.68
Forêt fermée de feuillus	9452.9
Forêt fermée mixte	82.05
Forêt fermée de conifères	220.38
Peupleraie	354.14
Plantation de feuillus	92.45

Connectivité de l'habitat (ECD)

Les principales ruptures sont causées par les infrastructures routières, des routes départementales à forte circulation comme l'axe Bourg-en-Bresse / Lyon qui passe au centre de la Dombes des étangs.

## 4.3 Éléments biologiques

### 4.3.1 Espèces végétales

GBIF Secretariat (2019). GBIF Backbone Taxonomy. Checklist dataset <https://doi.org/10.15468/39omei> accessed via GBIF.org on 2020-07-15.

Autres espèces de plantes remarquables

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre (optionnel)
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Carex pseudocyperus</i>	Espèce végétale patrimoniale. Protégé dans l'Ain
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Juncus alpinoarticulatus</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Juncus tenageia</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Ludwigia palustris</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Najas marina</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR régionale : LC
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Najas minor</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Poa palustris</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Potamogeton trichoides</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Ranunculus sceleratus</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR régionale : LC
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Rumex hydrolapathum</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Scutellaria minor</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA /	<i>Sparganium</i>	Espèce végétale



LILIOPSIDA	<i>emersum</i>	patrimoniaie. LR régionale : LC
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Thalictrum flavum</i>	Espèce végétale patrimoniale.. LR Régionale : NT
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Utricularia australis</i>	Espèce végétale patrimoniale. LR régionale : NT

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts <sup>9</sup>
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Lindernia dubia</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Ludwigia grandiflora</i>	Actuellement (impacts majeurs)
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Ludwigia peploides</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Potentiellement
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	Potentiellement
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Phytolacca americana</i>	Potentiellement
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Quercus rubra</i>	Potentiellement
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Reynoutria japonica</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Solidago gigantea</i>	Actuellement (impacts mineurs)

GBIF Secretariat (2019). GBIF Backbone Taxonomy. Checklist dataset <https://doi.org/10.15468/39omei> accessed via GBIF.org on 2020-07-15.

<sup>9</sup> - Veuillez choisir une valeur - | Potentiellement | Actuellement (impacts mineurs) | Actuellement (impacts majeurs)

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations (Ce champ est limité à 2500 caractères)

Depuis 2012, un plan de lutte contre la Jussie est mis en place. La FREDON (Fédération Régionale des Organismes Nuisibles) est soutenue financièrement par le Département de l'Ain pour des chantiers d'arrachage. La dispersion de la Jussie est sous contrôle mais des foyers importants sont découverts chaque année.

La Communauté de Communes de la Dombes en charge du Natura 2000, avec l'appui d'un financement du programme Leader, a embauché en 2020 un technicien chargé d'appuyer les opérations de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, notamment la Jussie et le Ragondin. L'objectif est de favoriser l'implication des propriétaires. Pour la Jussie, il s'agit de mettre en place des chantiers d'élimination testant différentes techniques pour n'utiliser l'arrachage manuel qu'en contrôle.

### 4.3.2 Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop (optionnel)	% occurrence (optionnel)	Position dans aire de répartition /endémisme/autre (optionnel)
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Castor fiber</i>			
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Coenagrion mercuriale</i>			
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Cottus gobio</i>			
CHORDATA / CEPHALASPIDOMORPHI	<i>Lampetra planeri</i>			
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Micromys minutus</i>			
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Telestes souffia</i>			

GBIF Secretariat (2019). GBIF Backbone Taxonomy. Checklist dataset <https://doi.org/10.15468/39omei> accessed via GBIF.org on 2020-07-15.

Espèces animales exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Carassius carassius</i>	Actuellement (impacts mineurs)
ARTHROPODA / MALACOSTRACA	<i>Faxonius limosus</i>	Actuellement (impacts mineurs)
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Lepomis gibbosus</i>	Actuellement (impacts mineurs)
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Myocastor coypus</i>	Actuellement (impacts majeurs)

CHORDATA / MAMMALIA	<i>Ondatra zibethicus</i>	Actuellement (impacts majeurs)
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Silurus glanis</i>	Actuellement (impacts mineurs)

GBIF Secretariat (2019). GBIF Backbone Taxonomy. Checklist dataset <https://doi.org/10.15468/39omei> accessed via GBIF.org on 2020-07-15.

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations (Ce champ est limité à 2500 caractères)

Les espèces exotiques envahissantes de l'ichtyofaune sont en partie régulées lors des pêches d'étangs, les exploitants veillant à les éliminer. Le risque de ces espèces vient alors des étangs non pêchés et des ouvrages qui laisseraient migrer ces espèces vers d'autres étangs.

Bien que n'étant pas une espèce exotique envahissante, certaines précisions peuvent être apportées concernant le Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*). Notamment en raison de l'interaction entre cette espèce et les espaces de production piscicole.

Cette espèce peu connue localement avant les années 1990, s'est progressivement installée, perturbant de manière conséquente l'activité piscicole. Les pisciculteurs ont dû largement augmenter leur présence sur le terrain ou subir celle de l'espèce qui lors de la concentration d'individus en automne et en hiver impacte fortement la production de poissons : prédation directe, blessures (rendant le poisson non commercialisable), stress.

Or la gestion traditionnelle des étangs, indispensable à la préservation de la biodiversité locale, repose en grande partie sur cette pisciculture. Malgré le statut de protection dont bénéficie le Grand cormoran, une réglementation adaptée a été appliquée afin de protéger les piscicultures ainsi que les rivières aux peuplements halieutiques les plus vulnérables. Au vu des enjeux cette réglementation émane d'un consensus sur le territoire entre socio-professionnels, association de protection de la nature (LPO – Ain), et services de l'Etat qui ont donc autorisé le tir de l'espèce, par dérogation, avec un quota local.

La population hivernante a été suivie par l'ONCFS sur un échantillon de 107 étangs jusqu'en 2018, repris par la collectivité en 2020, pendant la période des pêches d'étangs (au cours de laquelle les poissons sont plus vulnérables aux attaques des piscivores) et par la LPO lors des comptages hivernaux Wetlands. Les effectifs semblent stables depuis la fin des années 2000 et la population nicheuse reste faible du fait de la régulation (estimée à une vingtaine de couples au maximum).

La modification des pratiques piscicoles permet également une lutte contre la prédation du cormoran. Des cages et filets de protection sont utilisés pour protéger les poissons, la période de pêche a été réduite, et les étangs sont surveillés à l'automne et en hiver. Ces pratiques montrent de bons résultats. On observe également ces dernières années l'apparition de bassins artificiels plus faciles à protéger.

## 4.4 Éléments physiques

### 4.4.1 Climat

Indiquer le(s) type(s) de climats prévalants en sélectionnant ci-dessous la (les) région(s) et sous-région(s) climatiques, à l'aide du Système de classification du climat Köppen-Gieger.

Région <sup>10</sup>	Sous-région climatique <sup>11</sup>
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Cfb: Maritime côte ouest (Doux sans saison sèche, été chaud)

Si les conditions climatiques changeantes touchent le site, indiquer la nature des changements:

(Ce champ est limité à 1000 caractères)

Le climat dombiste relève du climat rhodanien, à l'interface de l'océanique, du continental et du méditerranéen. Le continental l'emporte, historiquement proche des 900 mm de précipitations par an et de 10-11°C de température moyenne annuelle.

En moyenne la température annuelle à Marlieux était de 11,3°C sur la période 1982-1999, contre 12,3°C sur la période 2000-2018. Sur les seules 18 dernières années, on note une augmentation de 1°C.

La pluviométrie du site est devenue irrégulière (tendance à la baisse sur les 3 dernières années avec des épisodes de sécheresse importants) et des pics de chaleurs répétés et extrêmes pour la région sont observés. Ceci perturbe le cycle d'alimentation en eau des étangs, remettant ainsi en question les pratiques ancestrales de gestion de l'eau, de la pisciculture et de l'agriculture, et mettant le changement climatique au cœur des réflexions actuelles du système dombiste.

### 4.4.2 Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres) (La FDR en ligne n'accepte que des valeurs numériques)

240

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres) (La FDR en ligne n'accepte que des valeurs numériques)

300

b) Emplacement dans le paysage / le bassin hydrographique:

Bassin hydrologique entier

Partie supérieure du bassin hydrologique

<sup>10</sup> A. Climat tropical humide | B. Climat sec | C. Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux | D. Climat humide de moyenne latitude avec des hivers froids | E. Climat polaire avec des hivers et des étés extrêmement froids | H. Hautes terres

<sup>11</sup> Af: Tropicale humide (Pas de saison sèche) | Am: Tropicale de mousson (Brève saison sèche; fortes pluies de mousson les autres mois) | Aw: Savane tropicale (Hiver sec) | BWh: Désert subtropical (Désert de basse latitude) | BSh: Steppe subtropicale (Basse latitude sèche) | BWk: Désert de moyenne latitude (Désert de moyenne latitude) | BSk: Steppe de moyenne latitude (Moyenne latitude sèche) | Csa: Méditerranéenne (Doux, été brûlant) | Csb: Méditerranéenne (Doux avec été sec et doux) | Cfa: Subtropicale humide (Doux sans saison sèche, été brûlant) | Cwa: Subtropicale humide (Doux avec hiver sec, été brûlant) | Cfb: Maritime côte ouest (Doux sans saison sèche, été chaud) | Cfc: Maritime côte ouest (Doux sans saison sèche, été frais) | Dfa: Continentale humide (Humide avec hiver rigoureux, pas de saison sèche, été brûlant) | Dfb: Continentale humide (Humide avec hiver rigoureux, pas de saison sèche, été chaud) | Dwa: Continentale humide (Humide avec hiver rigoureux et sec, été chaud) | Dwb: Continentale humide (Humide avec hiver rigoureux et sec, été doux) | Dfc: Subarctique (Hiver rigoureux, pas de saison sèche, été frais) | Dfd: Subarctique (Hiver rigoureux, très froid, pas de saison sèche, été frais) | Dwc: Subarctique (Hiver rigoureux et sec, été frais) | Dwd: Subarctique (Hiver rigoureux, très froid et sec, été frais) | ET: Toundra (Toundra polaire, pas de véritable été) | EF: Calotte polaire (Glaces pérennes) | H: Hautes terres (-)

- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan. *(Ce champ est limité à 1000 caractères)*

Du fait de sa topographie ténue, le plateau dombiste se trouve répartis entre 4 bassins versants : la Veyle, la Chalaronne, le bassin de la Sereine et du Cottet qui se jettent dans la Saône et celui du Toison qui se jette dans l'Ain.  
Le tout faisant partie du bassin Rhône Méditerranée.

#### 4.4.3 Sol

- Minéral
- Organique
- Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?

- Oui /  Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel) *(Ce champ est limité à 1000 caractères)*

Limon très homogène en surface, d'origine éolienne et d'environ 3 m d'épaisseur. Strates profondes composées de dépôts glaciaires argileux renfermant des lentilles sableuses ou de cailloutis sablo-graveleux de la Dombes.

#### 4.4.4 Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence? <sup>12</sup>
Généralement de l'eau permanente présente

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence? <sup>13</sup>	Source d'eau prédominante
Alimenté par les précipitations	<input checked="" type="checkbox"/>
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Destination de l'eau

<sup>12</sup> Généralement de l'eau permanente présente | Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente | Inconnu

<sup>13</sup> Alimenté par les précipitations | Alimenté par l'eau de surface | Alimenté par l'eau souterraine | Eau marine | Inconnu

<b>Présence?</b> <sup>14</sup>
Vers un bassin versant en aval
Alimente l'eau souterraine

#### Stabilité du régime hydrologique

<b>Présence?</b> <sup>15</sup>
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe: (Ce champ est limité à 2000 caractères)

La Dombes est constituée d'un chapelet d'étangs organisés en chaînes et alimentés par un réseau complexe de fossés, estimé à plus de 730 km de long. Les niveaux d'eau sont régulés par des vannes (empellements) et subissent un marnage naturel en période estivale. La majorité des étangs sont vidés tous les 5 ans environ et laissés en assec avec culture pendant 1 ou 2 ans.

#### Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines (ECD)

--

#### Stratification et régime de mélange (ECD)

Les eaux de surface et les eaux souterraines se rejoignent au niveau des ruptures de pentes du plateau, là où une partie de la nappe affleure et développe des sources qui alimentent les rivières (exemple zone de captage la Chappelle-du-Chatelard)

#### 4.4.5 Régime de sédimentation

- Une érosion importante de sédiments se produit dans le site
- Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site
- Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site
- Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre
- Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel): (Ce champ est limité à 1000 caractères)

Les sédiments des étangs ont deux origines :

- Le ruissellement direct du bassin versant ou via le réseau d'alimentation
- Le dépôt de la matière organique issue de la production biologique de l'étang.

Malgré le développement des couverts d'interculture, les terres agricoles perdent une partie de la terre végétale lors des fortes pluies.

De plus les étangs, lors des vidanges, renvoient des sédiments dans le réseau hydrographique.

Les étangs encore exploités pour la pisciculture et la production agricole sont régulièrement curés. Lors de la production agricole une partie des sédiments, sous forme de matière organique, est reprise par la végétation cultivée. Le chaulage peut permettre également une meilleure minéralisation des vases durant l'assec des étangs.

<sup>14</sup> Alimente l'eau souterraine | Vers un bassin versant en aval | Marin | Inconnu

<sup>15</sup> Niveaux d'eau essentiellement stables | Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée) | Inconnu

**Turbidité et couleur de l'eau** (ECD)

La turbidité des étangs est très variable et dépend de l'année d'évolage ainsi que de l'empoissonnement.

**Lumière - atteignant la zone humide** (ECD)

La lumière pénétrant dans les étangs est relativement faible autour de 40 cm quand la transparence est bonne.

**Température de l'eau** (ECD)

Température très variable en lien avec la température atmosphérique en raison de la faible profondeur des étangs.

#### 4.4.6 pH de l'eau

- Acide (pH<5,5)
- Environ neutre (pH: 5,5-7,4 )
- Alkaline (pH>7,4)
- Inconnu

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel): (Ce champ est limité à 1000 caractères)

pH de l'eau oscillant entre 5,5 et 6,5. Une partie des étangs est amendée en chaux afin de limiter leur acidification. Le pH varie au cours de la journée.

#### 4.4.7 Salinité de l'eau

- Douce (<0,5 g/l)
- Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0.5-30 g/l)
- Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)
- Hyperhaline/Hypersaline (>40 g/l)
- Inconnu

Veillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel): (Ce champ est limité à 1000 caractères)

**Gaz dissous dans l'eau** (ECD)

#### 4.4.8 Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

- Eutrophe
- Méсотrophe
- Oligotrophe
- Dystrophe
- Inconnu

Veillez fournir d'autres informations sur les matières nutritives dissoutes ou en suspension (optionnel): (Ce champ est limité à 1000 caractères)

Les étangs de la Dombes sont en majorité eutrophe. L'enrichissement de l'étang se fait de manière naturelle par l'accumulation et la décomposition des débris animaux et végétaux dans l'étang. Mais il est également accéléré dans le cas d'apports d'intrants (azote et autres engrais) provenant des écoulements du bassin versant ou d'apports directs sur l'étang (sur eau vive, rarement, ou en culture sur l'année d'assec).

**Carbone organique dissous** (ECD)

**Potentiel redox de l'eau et des sédiments** (ECD)

**Conductivité de l'eau** (ECD)

#### 4.4.9 Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar diffèrent de ceux du site lui-même:

i) essentiellement semblables /  ii) significativement différentes

*Si la région environnante diffère du Site Ramsar, indiquer comment: (Cocher toutes les catégories applicables)*

- La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important
- La région environnante a une densité de population humaine plus élevée
- Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense
- La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

*Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente: (Ce champ est limité à 2000 caractères)*

Les étangs de La Dombes se trouvent au sein d'un paysage agricole, plus vaste, dominé par la grande culture, en particulier en plaine de l'Ain. Celui-ci est cerclé par des infrastructures de transports et des vallées. La périphérie de la Dombes est plus densément peuplée que le centre caractérisé par les étangs. L'influence la plus forte en matière d'aménagement du territoire est celle de la métropole de Lyon et de ses habitants. De manière secondaire, l'agglomération de Bourg-en-Bresse est également un territoire urbanisé dense influençant l'aménagement du territoire rural proche dont fait partie la Dombes.



## 4.5 Services écosystémiques

### 4.5.1 Services/avantages écosystémiques

Choisir ci-dessous tous les services écosystémiques / avantages pertinents fournis actuellement par le site et indiquer leur importance relative dans la colonne de droite.

#### Services d'approvisionnement

Services écosystémiques <sup>16</sup>	Exemples <sup>17</sup>	Importance/Étendue/Signification <sup>18</sup>
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Bois	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Bois de feu/fibre	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen

#### Services de régulation

Services écosystémiques <sup>19</sup>	Exemples <sup>20</sup>	Importance/Étendue/Signification <sup>18</sup>
Maintien des régimes hydrologiques	Stockage et libération d'eau dans des systèmes d'adduction d'eau pour l'agriculture et	Élevé

<sup>16</sup> Aliments pour les êtres humains | Eau douce | Produits non alimentaires des zones humides | Produits biochimiques | Matériel génétique

<sup>17</sup> Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales) | Eau potable pour les humains et/ou le bétail | Eau pour agriculture irriguée | Eau pour industrie | Eau pour la production d'énergie (hydro-électricité) | Bois | Bois de feu/fibre | Tourbe | Fourrage pour le bétail | Roseaux et fibres | Autre | Prélèvement de matériel du biote | Produits médicinaux | Gènes pour la tolérance à certaines conditions (p. ex., salinité) | Gènes pour la résistance aux phytopathogènes | Espèces ornementales (vivantes et mortes)

<sup>18</sup> non applicable au site | Faible | Moyen | Élevé

<sup>19</sup> Maintien des régimes hydrologiques | Protection contre l'érosion | Maîtrise de la pollution et détoxification | Régulation du climat | Contrôle biologique des ravageurs et maladies | Prévention des risques

<sup>20</sup> Recharge et évacuation des eaux souterraines | Stockage et libération d'eau dans des systèmes d'adduction d'eau pour l'agriculture et l'industrie | Rétention des sols, sédiments et matières nutritives | Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets | Régulation du climat local/ atténuation des changements | Régulation des gaz à effet de serre, de la température, des précipitations et autres processus climatiques | Soutien aux prédateurs de ravageurs agricoles (p. ex., oiseaux qui se nourrissent de criquets) | Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues | Stabilisation des littoraux et des berges de rivières et protection contre les tempêtes

	l'industrie	
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Moyen
Régulation du climat	Régulation du climat local/ atténuation des changements	Élevé
Contrôle biologique des ravageurs et maladies	Soutien aux prédateurs de ravageurs agricoles (p. ex., oiseaux qui se nourrissent de criquets)	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Moyen

#### Services culturels

<b>Services écosystémiques</b> <sup>21</sup>	<b>Exemples</b> <sup>22</sup>	<b>Importance/Étendue/Signification</b> <sup>18</sup>
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Élevé
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Moyen
Loisirs et tourisme	Sports et activités aquatiques	Faible
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Faible
Scientifiques et pédagogiques	Site de suivi à long terme	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités	Moyen

<sup>21</sup> Loisirs et tourisme | Spirituels et d'inspiration | Scientifiques et pédagogiques

<sup>22</sup> Chasse et pêche récréatives | Sports et activités aquatiques | Pique-niques, sorties, excursions | Observation de la nature et tourisme dans la nature | Inspiration | Patrimoine culturel (historique et archéologique) | Importance culturelle contemporaine, y compris pour les arts et l'inspiration créatrice, notamment les valeurs d'existence | Valeurs spirituelles et religieuses | Valeurs esthétiques et d'appartenance | Activités et possibilités pédagogiques | Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique) | Site de suivi à long terme | Site d'études scientifiques majeures | Localité-type pour un taxon

	pédagogiques	
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Moyen

Services d'appui

Services écosystémiques <sup>23</sup>	Exemples <sup>24</sup>	Importance/Étendue/Importance <sup>18</sup>
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé
Formation des sols	Rétention des sédiments	Moyen
Cycle des matières nutritives	Stockage, recyclage, traitement et acquisition de matières nutritives	Élevé

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations (Ce champ est limité à 2500 caractères)

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus: (Ce champ est limité à 2000 caractères)

Faire une estimation brute du nombre approximatif de personnes (faire la distinction entre résidents et visiteurs si possible) qui bénéficient directement des services écologiques fournis par ce site (estimer au moins dand des ordres de grandeur: 10s, 100s, 1000s, 10 000s etc.):

<sup>23</sup> Biodiversité | Formation des sols | Cycle des matières nutritives | Pollinisation

<sup>24</sup> Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie | Rétention des sédiments | Accumulation de matières organiques | Stockage, recyclage, traitement et acquisition de matières nutritives | Stockage/piégeage du carbone | Soutien pour les pollinisateurs

Dans le site:

50 000 (population)

En dehors du site:

300 000 visiteurs

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar?

Oui /  Non /  Inconnu

Lorsque des études économiques ou des évaluations de la valorisation économique ont été entreprises dans le site, il serait utile d'indiquer comment trouver les résultats de ces études (p. ex., liens vers des sites web, citations dans la littérature publiée): *(Ce champ est limité à 2500 caractères)*

Etude de faisabilité d'un SIQO « Poisson de la Dombes » menée par l'APPED.  
Etude sur la part des étangs dans la lutte contre les inondations (secteur de Montluel)  
Pour le bassin versant de la Sereine, le modèle numérique d'étude des ruissellements montre que les effets d'une pluie centennale se traduisent par une crue trentennale en raison de la présence des étangs sur l'amont du bassin versant. Les bénéfices sont multiples, surtout d'un point de vue économique si l'on considère le montant des dégâts évités. Antea Group, 2019. Etude technique portant sur l'analyse du fonctionnement des cours d'eau ainsi que du ruissellement urbain, torrentiel et agricole sur le bassin versant de la Sereine, du Cottey et de leurs affluents

#### 4.5.2 Valeurs culturelles et sociales

*Le site est-il considéré important au plan international parce qu'il contient, outre des valeurs écologiques pertinentes, des exemples de valeurs culturelles importantes, matérielles ou non matérielles, liées à son origine, sa conservation et/ou son fonctionnement écologique? Si tel est le cas, décrire cette importance dans l'une au moins des quatre catégories suivantes. Ne pas énumérer ici des valeurs issues de l'exploitation non durable ou qui provoquent des changements écologiques préjudiciables.*

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu *(Ce champ est limité à 2500 caractères)*

Le site de la Dombes a été façonné en une zone d'étangs au Moyen-Âge. Le maintien des étangs et leur exploitation depuis cette époque est lié à une tradition de gestion de l'eau qualifiée d'us et coutumes résumé à plusieurs reprises au sein d'un ouvrage, le Truchelut en 1908, et l'ouvrage « les usages des étangs de la Dombes » en 2017.

L'étang, et son exploitation, au cours du cycle traditionnel sont le lien d'expression d'un patrimoine culturel propre à la Dombes : type d'ouvrage, vocabulaire, histoires locales...

Cette gestion avec alternance d'années en eau et en assec permet une régénération périodique des milieux, favorable aux espèces des vasières, ainsi qu'une limitation de l'atterrissement de ces étangs peu profonds. Elle permet aussi de conserver des bordures d'étangs en pente douce qui favorisent les vasières et roselières, favorables à de nombreuses espèces d'oiseaux.

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu *(Ce champ est limité à 2500 caractères)*

La Dombes a été une principauté durant quelques siècles, pris entre le duché de Savoie et le la Bourgogne, rattaché à la couronne de France en 1762.

L'histoire du site se traduit par quelques vestiges de mottes castrales, les poypes et aussi dans l'architecture locale plus récente qui présente des éléments remarquables : Abbaye de Notre Dame des Dombes, églises à polychromes, constructions en brique (château de Bouligneux, tour du Plantay), habitat traditionnel en pisé.

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu *(Ce champ est limité à 2500 caractères)*

L'étang est un lieu de collaboration, d'intérêts communs et de partage entre différents acteurs.  
L'intervention des pisciculteurs, agriculteurs et propriétaires assure la conservation des étangs en en permettant leur alimentation en eau, en évitant leur atterrissement et en permettant la régénération des

végétations naturelles.

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu (*Ce champ est limité à 2500 caractères*)

## 4.6 Processus écologiques

*Cette section ne doit pas être remplie dans le cadre d'une FDR standard mais elle figure ici par souci de complétude, dans le contexte de la présentation convenue pour une description des caractéristiques écologiques (DCE) "complète" décrite dans la Résolution X.15*

Production primaire (ECD)

Cycle des matières nutritives (ECD)

Cycle du carbone (ECD)

Productivité animale de reproduction (ECD)

Productivité de la végétation, pollination, processus de régénération, succession, rôle des feux, etc. (ECD)

Interactions notables entre espèces, y compris pâturage, prédation, concurrence, maladies et agents pathogènes (ECD)

Aspects notables concernant la dispersion des plantes et des animaux (ECD)

Aspects notables concernant la migration (ECD)

Pressions et tendances concernant tout ce qui précède et/ou concernant l'intégrité écosystémique (ECD)

## Comment est géré le site?

### 5.1 Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

#### 5.1.1 Régime foncier/propriété

*Veillez préciser si cette catégorie s'applique au Site Ramsar, aux zones environnantes ou aux deux, en cochant la (les) option(s) pertinente(s).*

##### Propriété publique

Catégorie <sup>25</sup>	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/ national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Domaine public (non précisé)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

##### Propriété privée

Catégorie <sup>26</sup>	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Fondation/ organisation non gouvernementale/ fonds	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

##### Autre

Catégorie <sup>27</sup>	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel): *(Ce champ est limité à 1000 caractères)*

<sup>25</sup> Domaine public (non précisé) | Gouvernement fédéral/ national | Province/région/gouvernement d'État | Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc. | Autre propriété publique

<sup>26</sup> Coopératif/ collectif (p. ex., coopérative d'agriculteurs) | Commercial (entreprise) | Fondation/ organisation non gouvernementale/ fonds | Organisme/ organisation religieux | Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)

<sup>27</sup> Propriété mixte non spécifiée | Pas d'information disponible | Propriétés communes/ droits coutumiers

Le site Natura 2000 de la Dombes est constitué quasi exclusivement de propriétés privées dont la majorité de la surface est répartie en grands domaines (> 50 ha). Les propriétaires sont des personnes réelles ou morales telles que des sociétés type SCI, GFA ou SCEA. Depuis la révolution française, en particulier lors de la révolution industrielle, de grands domaines privés se sont constitués sous l'impulsion des chefs d'entreprises lyonnais .

On observe actuellement une double dynamique foncière, avec à la fois des divisions de propriétés par successions et des reconstitutions de grands domaines par de nouveaux investisseurs. La propriété publique des étangs, et des autres milieux naturels, est très limitée en surface (moins de 10 étangs pour 200 ha) et il n'y a pas de dynamique d'acquisition.

### 5.1.2 Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site: *(Ce champ est limité à 1000 caractères)*

OFB  
Fondation Pierre Vérots  
Fondation pour la nature et l'Homme  
Département de l'Ain  
Communauté de communes de la Dombes

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Pierre Lévisse, chargé de projet Natura 2000/PAEC

Adresse postale: *(Ce champ est limité à 1000 caractères)*

100 avenue Foch, 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Adresse de courriel: *(La FDR en ligne n'accepte que des adresses de courriel valables, p. ex., example@mail.com )*

paec-natura2000@ccdombes.fr



## 5.2 Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

### 5.2.1 Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

*Veillez préciser si cette catégorie s'applique au Site Ramsar, aux zones environnantes ou aux deux, en cochant la (les) option(s) pertinente(s).*

#### Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative <sup>28</sup>	Menace réelle <sup>29</sup>	Menace potentielle <sup>29</sup>	Dans le site	Dans la zone environnante
Logement et zones urbaines	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Zones commerciales et industrielles	Impact moyen	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Tourisme et zones de loisirs	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative <sup>30</sup>	Menace réelle <sup>29</sup>	Menace potentielle <sup>29</sup>	Dans le site	Dans la zone environnante
Drainage	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Extraction d'eau	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative <sup>31</sup>	Menace réelle <sup>29</sup>	Menace potentielle <sup>29</sup>	Dans le site	Dans la zone environnante
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Impact élevé		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Élevage d'animaux et pâturage	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plantations bois et	Faible impact		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

<sup>28</sup> Logement et zones urbaines | Zones commerciales et industrielles | Tourisme et zones de loisirs | Développement non précisé

<sup>29</sup> Faible impact | Impact moyen | Impact élevé | impact inconnu |

<sup>30</sup> Drainage | Extraction d'eau | Dragage | Salinisation | Libération d'eau | Canalisation et régulation des cours d'eau

<sup>31</sup> Cultures annuelles et pérennes non ligneuses | Plantations bois et pâte à papier | Élevage d'animaux et pâturage | Aquaculture marine et d'eau douce | Non précisé

pâte à papier				
			[ ]	[ ]

#### Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative <sup>32</sup>	Menace réelle <sup>29</sup>	Menace potentielle <sup>29</sup>	Dans le site	Dans la zone environnante
			[ ]	[ ]

#### Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative <sup>33</sup>	Menace réelle <sup>29</sup>	Menace potentielle <sup>29</sup>	Dans le site	Dans la zone environnante
Routes et voies ferrées	Impact moyen	Faible impact	[x]	[x]
			[ ]	[ ]

#### Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative <sup>34</sup>	Menace réelle <sup>29</sup>	Menace potentielle <sup>29</sup>	Dans le site	Dans la zone environnante
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Impact moyen	Impact élevé	[x]	[x]
			[ ]	[ ]

#### Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative <sup>35</sup>	Menace réelle <sup>29</sup>	Menace potentielle <sup>29</sup>	Dans le site	Dans la zone environnante
Activités de loisirs et de tourisme	Faible impact	Impact moyen	[x]	[ ]
			[ ]	[ ]

#### Modifications au système naturel

<sup>32</sup> Forage gazier et pétrolier | Mines et carrières | Énergie renouvelable | Non précisé

<sup>33</sup> Routes et voies ferrées | Services et lignes de transport (p. ex., oléoducs) | Couloirs de navigation | Corridors aériens | Non précisé

<sup>34</sup> Chasse et prélèvement d'animaux terrestres | Prélèvement de plantes terrestres | Exploitation et prélèvement du bois | Pêche et prélèvement de ressources aquatiques | Non précisé

<sup>35</sup> Activités de loisirs et de tourisme | Activités (para)militaires | Non précisé/autres

Facteurs qui touchent le site de façon négative <sup>36</sup>	Menace réelle <sup>29</sup>	Menace potentielle <sup>29</sup>	Dans le site	Dans la zone environnante
Défrichement/changement d'affectation des sols	Impact élevé	Impact élevé	[x]	[x]
			[ ]	[ ]

#### Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative <sup>37</sup>	Menace réelle <sup>29</sup>	Menace potentielle <sup>29</sup>	Dans le site	Dans la zone environnante
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Impact moyen	Impact élevé	[x]	[x]
Matériel génétique introduit	Impact moyen	Impact élevé	[x]	[x]
			[ ]	[ ]

#### Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative <sup>38</sup>	Menace réelle <sup>29</sup>	Menace potentielle <sup>29</sup>	Dans le site	Dans la zone environnante
Effluents agricoles et forestiers	Impact élevé		[x]	[x]
Déchets solides et ordures	Faible impact	Impact moyen	[x]	[x]
			[ ]	[ ]

#### Phénomènes géologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative <sup>39</sup>	Menace réelle <sup>29</sup>	Menace potentielle <sup>29</sup>	Dans le site	Dans la zone environnante
			[ ]	[ ]

#### Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

<sup>36</sup> Incendies et suppression des incendies | Barrages et utilisation/gestion de l'eau | Défrichement/changement d'affectation des sols | Non précisé/autres

<sup>37</sup> Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes | Espèces indigènes problématiques | Matériel génétique introduit | Non précisé

<sup>38</sup> Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines | Effluents industriels et militaires | Effluents agricoles et forestiers | Déchets solides et ordures | Polluants atmosphériques | Excès de chaleur, bruit, lumière | Non précisé

<sup>39</sup> Volcans | Séismes/tsunamis | Avalanches/glissements de terrain | Non précisé

Facteurs qui touchent le site de façon négative <sup>40</sup>	Menace réelle <sup>29</sup>	Menace potentielle <sup>29</sup>	Dans le site	Dans la zone environnante
Températures extrêmes	Impact élevé		[x]	[x]
Sécheresses	Impact élevé		[x]	[x]
Déplacement et modification de l'habitat	Impact moyen		[x]	[x]
			[ ]	[ ]

(Ce champ est limité à 3000 caractères)

Quatre menaces majeures :

- Le changement climatique, caractérisé par des sécheresses récurrentes et une augmentation de la température moyenne
- La mauvaise gestion de l'eau par la disparition des pratiques de gestion du cycle traditionnel des étangs (alternance assec / évologie)
- Les pollutions diffuses, majoritairement issues des pratiques agricoles,
- Les espèces exotiques envahissantes.

La valeur économique des étangs conditionne leur maintien et la gestion de l'eau. Les deux activités dépendantes des étangs sont : la chasse au gibier d'eau et la pisciculture.

Le changement de vocation des étangs est également une menace potentielle, de même que le morcellement des chaînes d'étangs en petites propriétés, qui complique la gestion collaborative des étangs, essentielle en Dombes.

La diminution des surfaces de prairies en bordure d'étangs met également en péril la nidification de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau et réduit les surfaces d'alimentation disponibles. Le succès reproducteur est en forte régression sur le site.

La pollution agricole constitue également un enjeu important. En effet, en période d'assec, les étangs sont mis en culture, avec, ou non, une utilisation de produits phytosanitaires, qui se retrouvent dans les eaux des étangs une fois remis en eau. Ainsi, le territoire encourage la suppression ou l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires, notamment grâce à des subventions (Livre blanc du Département de l'Ain)

Enfin, le changement climatique constitue un enjeu majeur. Les observations locales tendent à noter un changement dans la répartition saisonnière des précipitations, avec des hivers plus secs limitant la recharge en eau des étangs. Le réchauffement global pourrait également poser problème pour la température des étangs sur le long terme. Celle-ci dépasse déjà les 20°C pendant les 6 mois les plus chauds de l'année et peut atteindre 25°C à 30°C au cœur de la saison. Un réchauffement supérieur pourrait engendrer une importante mortalité du poisson.

### 5.2.2 Statut légal de conservation

*Veuillez énumérer tout autre état de conservation pertinent, aux niveaux mondial, régional ou national et préciser les limites des relations avec le Site Ramsar:*

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription <sup>41</sup>	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar <sup>42</sup>

<sup>40</sup> Déplacement et modification de l'habitat | Sécheresses | Températures extrêmes | Tempêtes et crues | Non précisé

<sup>41</sup> Bien du patrimoine mondial | Réserve de biosphère de l'UNESCO | Autre inscription mondiale

<sup>42</sup> entièrement | partiellement

--	--	--	--

## Inscriptions juridiques régionales (internationales)

Type d'inscription <sup>43</sup>	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar <sup>42</sup>
UE Natura 2000	La Dombes	<a href="https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR8201635">https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR8201635</a>	entièrement

## Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar <sup>42</sup>
Autres réserves de chasse	Etang du chapelier	<a href="https://patrimoines.ain.fr/n/etang-du-chapelier-a-versailleux/n:1135">https://patrimoines.ain.fr/n/etang-du-chapelier-a-versailleux/n:1135</a>	partiellement
Espaces Naturels Sensibles	Etangs de la Dombes (5 sites)	<a href="http://patrimoines.ain.fr/n/etangs-de-la-dombes/n:1333">http://patrimoines.ain.fr/n/etangs-de-la-dombes/n:1333</a>	partiellement
Réserve de Chasse	Réserve départementale de la Dombes	<a href="http://patrimoines.ain.fr/n/reserve-departementale-de-la-dombes-a-villars-les-dombes/n:1337">http://patrimoines.ain.fr/n/reserve-departementale-de-la-dombes-a-villars-les-dombes/n:1337</a>	partiellement
Site naturel inscrit	Marais des Echets	<a href="https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/820030609.pdf">https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/820030609.pdf</a>	partiellement

## Désignations non statutaires

Type d'inscription <sup>44</sup>	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar <sup>42</sup>
Autre inscription non statutaire	SAGE BV Ain		partiellement
Autre inscription non statutaire	ZNIEFF de type I : Etangs de la Dombes	<a href="https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820030608">https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820030608</a>	partiellement

<sup>43</sup> UE Natura 2000 | Autre inscription internationale

<sup>44</sup> Zone importante pour la conservation des oiseaux | Zone importante pour les plantes | Autre inscription non statutaire

Autre inscription non statutaire	ZNIEFF de type II : Ensemble formé par la Dombes des étangs et sa bordure orientale forestière	<a href="https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820003786">https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820003786</a>	partiellement
Zone importante pour la conservation des oiseaux	La Dombes RA01	<a href="http://www.rdbrmc-travaux.com/basedreal/pdf_act/pdf_fiche_zico.php?table=zico&amp;numero=RA01">http://www.rdbrmc-travaux.com/basedreal/pdf_act/pdf_fiche_zico.php?table=zico&amp;numero=RA01</a>	partiellement

### 5.2.3 Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- I la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

### 5.2.4 Mesures de conservation clés

#### Protection juridique

Mesures <sup>45</sup>	état <sup>46</sup>
Protection juridique	Appliquées

#### Habitat

Mesures <sup>47</sup>	état <sup>46</sup>

<sup>45</sup> Protection juridique

<sup>46</sup> Proposées | Partiellement appliquées | Appliquées

Amélioration de la qualité de l'eau	Partiellement appliquées
Gestion/restauration hydrologique	Partiellement appliquées
Manipulation/amélioration de l'habitat	Partiellement appliquées

### Espèces

Mesures <sup>48</sup>	état <sup>46</sup>
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Partiellement appliquées
Contrôle des plantes exotiques envahissantes	Partiellement appliquées
Contrôle d'animaux exotiques envahissants	Partiellement appliquées

### Activités anthropiques

Mesures <sup>49</sup>	état <sup>46</sup>
Gestion du prélèvement/de l'exploitation de l'eau	Appliquées
Régulation/gestion des déchets	Appliquées
Gestion/régulation des pêcheries	Appliquées
Contrôles du prélèvement/ application des	Appliquées

<sup>47</sup> Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants | Amélioration de la qualité de l'eau | Manipulation/amélioration de l'habitat | Gestion/restauration hydrologique | Replantation de la végétation | Gestion des sols | Contrôles du changement d'affectation des terres | Corridors/passages pour la faune

<sup>48</sup> Programmes de gestion d'espèces menacées/rares | Réintroduction | Contrôle des plantes exotiques envahissantes | Contrôle d'animaux exotiques envahissants

<sup>49</sup> Gestion du prélèvement/de l'exploitation de l'eau | Régulation/gestion des déchets | Gestion/exclusion du bétail (exclusion des pêcheries) | Gestion/régulation des pêcheries | Contrôles du prélèvement/ application des mesures de lutte contre le braconnage | Régulation/gestion des activités récréatives | Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation | Recherche

mesures de lutte contre le braconnage	
Régulation/gestion des activités récréatives	Appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Recherche	Appliquées

Autre: (Ce champ est limité à 3000 caractères)

Il faut noter qu'aucun étang de la Dombes ne bénéficie de protection réglementaire stricte du type Réserve Naturelle. Seuls certains sont en maîtrise foncière publique.

### 5.2.5 Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site?

Oui<sup>50</sup>

Le plan de gestion / planification est-il appliqué?

Oui /  Non

Le plan de gestion couvre

Tout le Site Ramsar<sup>51</sup>

Le plan de gestion fait-il actuellement l'objet d'une révision et d'une mise à jour?

Oui /  Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site?

Oui /  Non

Donner un lien vers le plan spécifique au site ou tout autre plan de gestion applicable s'il est disponible via l'Internet ou le télécharger dans la section "Matériel additionnel": (Ce champ est limité à 500 caractères)

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante?

Oui /  Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site: (Ce champ est limité à 1000 caractères)

La Fondation Pierre Vérots (site non ouvert au grand public mais accueil de scientifiques et d'étudiants dans le cadre de formations, et plus marginalement de classes scolaires locales) : <https://www.fondation-pierre-verots.fr/>  
 Le Parc des Oiseaux intègre une explication des enjeux de la Dombes : <https://www.parcdesoiseaux.com/>  
 Dombes tourisme intègre dans son programme d'activités de nombreuses visites dédiées à la découverte de la nature de la Dombes : <https://www.dombes-tourisme.com/fr/>  
 Le syndicat mixte de la Veyle Vivante propose des interventions en milieu scolaire.

<sup>50</sup> Non | Oui | En préparation

<sup>51</sup> Tout le Site Ramsar | Une partie du Site Ramsar



Les sites ENS des étangs de la Dombes ( étang Prêle, Grand Birieux, Vernange et Chapelier) sont équipés d'observatoires favorisant l'accueil de particuliers et de groupes en sortie de découverte.

URL de la page web liée au site (le cas échéant):

<https://www.ccdombes.fr/decouvrir/la-biodiversite-en-dombes-natura-2000/>

### 5.2.6 Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site?

Non; mais un plan est en préparation<sup>52</sup>

Le plan a-t-il été mis en œuvre?

Oui /  Non

Le plan de restauration couvre:

Une partie du Site Ramsar<sup>53</sup>

Le plan est-il actuellement revu et mis à jour?

Oui /  Non

Lorsque la restauration est entreprise pour atténuer ou répondre à une menace ou à des menaces identifiée(s) dans cette FDR, indiquez-la/les: (Ce champ est limité à 1000 caractères)

Autre information (Ce champ est limité à 2500 caractères)

Il s'agit du programme d'actions du document d'objectifs du site Natura 2000 ( DOCOB N2000), validé en juillet 2021. Etant donné la taille du site, la plupart des actions proposées seront à préciser en fonction de la mobilisation locale et des possibilités budgétaires. D'où la distinction entre plan de gestion (Docob) et plan de restauration (programme opérationnel).  
Le montage d'un plan d'actions conséquent est en discussion qui impliquera une priorisation des actions proposées dans le docob. La question de l'adaptation au changement climatique semble l'axe de travail prioritaire.  
Cependant interviennent déjà en lien avec la zone humide :  
- Les syndicats de rivières, en particulier sur la réduction des pollutions diffuses,  
- La CC Dombes en lien avec la FREDON sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes en particulier le Ragondin et les jussies exotiques,  
- La CC Dombes sur un test de restauration de roselières et l'accompagnement des propriétaires dans la gestion écologique des étangs,  
- L'OFB, sur la base de l'expérience de l'ONCFS au niveau local, en suivi écologique et recherche sur le milieu.  
- La Fondation Pierre Vérots qui accueille des chercheurs travaillant sur la faune et la flore des zones humides.

### 5.2.7 Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi <sup>54</sup>	état <sup>55</sup>
Qualité de l'eau	Appliqué
Communautés végétales	Appliqué

<sup>52</sup> Pas de besoin identifié | Non; le site a déjà été restauré | Non; mais une restauration est nécessaire | Non; mais un plan est en préparation | Oui; il y a un plan

<sup>53</sup> Tout le Site Ramsar | Une partie du Site Ramsar

<sup>54</sup> Suivi du régime hydrologique | Qualité de l'eau | Qualité des sols | Communautés végétales | Espèces végétales | Communautés animales | Espèces animales (veuillez préciser) | Oiseaux

<sup>55</sup> Appliqué | Proposé

Espèces végétales	Appliqué
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué
Oiseaux	Appliqué

*Indiquer d'autres activités de suivi:*

*(Ce champ est limité à 3000 caractères)*

- Suivi de la qualité de l'eau : l'Etat et les syndicats de rivières ont quelques stations de mesures, ainsi que certains professionnels.
- Suivi des EEE, notamment les deux Jussies exotiques.
- Etude des communautés végétales en 2019 par la CC Dombes.
- Suivi de la Leucorrhine à gros thorax (*Leurorrhinia pectoralis*) par des stages, en 2018, 2021.
- Suivi des oiseaux : comptages Wetlands chaque année.
- Suivi des oiseaux : différents suivis (comptage flashes, suivis piscivores, suivi des héronnières, recherche des colonies de Guifette etc.) anciennement pilotés par l'ONCFS en cours de réorganisation avec la Fondation Pierre Vérots, l'OFB et la LPO.

## Document additionnel

### 6.1 Rapports et documents additionnels

#### 6.1.1 Références bibliographiques

*(Ce champ est limité à 3000 caractères)*

APPED (Association de Promotion des Poissons des Etangs de la Dombes), Syndicat des Etangs de la Dombes, 2017. Document de référence présentant la réglementation de l'exploitation de la Dombes « Usages des étangs de la Dombes ».

BROYER, J., 2002. Résultats comparés de la reproduction des anatidés dans trois principales régions de nidification de France : la Dombes, la Brenne, le Forez. *Alauda* 70 : 377-386.

BROYER, J., 2007. Faune Sauvage n°277. Nidification des anatidés en France : analyse des variations dans les principales régions. p.4-11

BROYER, J., FERRIER, C., 2017. Bulletin n°16 Reproduction des anatidés en France. La saison 2017 dans les principales régions de nidification. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

BURGEAP, 2015. Calloutis de la Dombes et alluvions du couloir de Certines, Etude des ressources majeures en eau souterraine pour l'AEP. Phase I, II et III + rapport cartographique. SIEP, CD01, AERMC. 200 p.

LEBRETON P., 2019 - Le climat de la Dombes : analyse et synthèse critique d'un dérèglement climatique, les cahiers de la Fondation Vérots n°7, 35p.

Mosaïque environnement & CC Dombes, 2020 – Document d'objectifs du site Natura 2000 de la Dombes. Non validé.

RICHIER S. & BROYER J., 2014. Connaissances des facteurs influençant la biodiversité des étangs piscicoles : quelques principes de gestion issus des travaux de l'ONCFS. ONCFS, pôle « étangs continentaux », 60 p.

SARRAZIN B., 2011. Budgets en eau d'étangs de la Dombes. Mise en perspective avec le changement climatique, programme PEP aquacole 2008-2010. 42 p.

SCEAU R., 1980. Les étangs de la Dombes : Fondements socio-économiques d'un système hydraulique. *Revue de Géographie de Lyon*, p.129-159.0

VERTES-ZAMBETTAKIS, 2019. Etude des végétations du site Natura 2000 de la Dombes. CC Dombes.

#### 6.1.2 Rapports et documents additionnels

- i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)  
-TELECHARGER via le formulaire en ligne-
- ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)  
-TELECHARGER via le formulaire en ligne-
- iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides  
-TELECHARGER via le formulaire en ligne-
- iv. rapports relevant de l'article 3.2  
-TELECHARGER via le formulaire en ligne-
- v. plan de gestion du site  
-TELECHARGER via le formulaire en ligne-
- vi. autre littérature publiée  
-TELECHARGER via le formulaire en ligne-

*Noter que tout document publié ici sera rendu public.*

#### 6.1.3 Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:

Fichier	Détenteur droit d'auteur	Date à laquelle la photographie a été prise	Légende
files/39575883/pictures/Etang_StAndre_P.Levisse_2018.JPG	Pierre Lévisse	01-10-2021	étang de Saint-

			André-de-Corcy
files/39575883/pictures/M.Benmergui_peche etang.jpg	Maurice Benmergui	01-10-2021	Pêche d'étang
files/39575883/pictures/M.Benmergui_Guifette moustac.jpg	Maurice Benmergui	01-10-2021	Guifette moustac
files/39575883/pictures/M.Benmergui_etang2.jpg	Maurice Benmergui	01-10-2021	Le "thou" d'un étang - outil de gestion traditionnelle de l'eau en Dombes
files/39575883/pictures/M.Benmergui_Echasse blanche.jpg	Maurice Benmergui	01-10-2021	Echasse blanche
files/39575883/pictures/M.Benmergui_Cuivre des marais.jpg	Maurice Benmergui	01-10-2021	Cuivré des marais
files/39575883/pictures/M.Benmergui_etangs.jpg	Maurice Benmergui	20-04-2014	Etangs de la Dombes
files/39575883/pictures/M.Benmergui_Grebe cou noir.jpg	Maurice Benmergui	01-10-2021	Grèbe à cou noir
files/39575883/pictures/M.benmergui Leucorhine a gros thorax.jpg	Maurice Benmergui	01-10-2021	Leucorhine à gros thorax
files/39575883/pictures/Comite pilotage N2000_P.Levisse.JPG	Pierre Lévisse	01-10-2021	Comité de pilotage Natura 2000

En soumettant cette/ces photographie(s), je certifie que je suis le photographe, le détenteur des droits sur la (les) photographie(s), ou un représentant autorisé de l'organisation qui est le détenteur des droits sur la (les) photographie(s) et que j'accorde, par la présente, un droit d'utilisation, de reproduction, d'édition, de publication, de transmission, de préparation de travaux à partir de travaux dérivés, de modification, publication, apposition de logos et tout autre usage irrévocable, perpétuel et sans redevance sur la (les) photographie(s) soumise(s) de n'importe quelle manière, au Secrétariat de la Convention de Ramsar, à ses affiliés et partenaires, à des fins non commerciales, conformément à la mission de la Convention de Ramsar. Cette utilisation comprend sans y être limitée, les publications et les documents internes et externes, les présentations sur les sites web de la Convention de Ramsar ou de tout organe affilié, et tous autres canaux de communication à condition que les droits d'auteur soient attribués à leur détenteur, dans toutes les formes publiées. L'exactitude de toutes les données soumises incombe à la personne ou à l'organisation qui a soumis la (les) photographie(s). En soumettant cette (ces) photographie(s), j'accepte en conséquence les termes susmentionnés, en mon nom personnel ou au nom de l'organisation dont je suis un cadre autorisé, certifiant que le Secrétariat de la Convention de Ramsar, ses affiliés et partenaires sont explicitement tenus non responsables de tous les coûts, dépenses ou dommages provenant de l'utilisation de la (des) photographie(s) soumise(s) et de toute information additionnelle fournie.

#### 6.1.4 Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription \*

**-TELECHARGER via le formulaire en ligne-**

*Télécharger une lettre d'inscription émanant de l'Autorité administrative Ramsar. Cette lettre doit clairement indiquer que la zone humide est proposée pour inscription sur la Liste de Ramsar et préciser la date officielle d'inscription souhaitée. La lettre peut être téléchargée en deux formats: Document Word (doc); pdf. Cadre stratégique: 408. La FDR accompagnant toute nouvelle inscription (ou une FDR mise à jour pour un Site déjà inscrit) doit être officiellement communiquée au Secrétariat par l'Autorité administrative Ramsar de la Partie contractante concernée avec une lettre indiquant clairement que la zone humide est inscrite et proposée pour inscription sur la Liste de Ramsar et en précisant la date officielle d'inscription, au besoin. 413. La date d'inscription d'un Site Ramsar est celle qui est indiquée ou requise par l'Autorité administrative (AA) Ramsar. La date d'inscription requise doit être indiquée dans la lettre d'inscription qui accompagne la FDR et que l'Autorité administrative adresse au Secrétariat. 414. Si aucune date d'inscription n'est indiquée au Secrétariat, ce dernier assigne la date de la lettre d'inscription de l'Autorité administrative comme date d'inscription du Site Ramsar. 415. Si, suite à la réception et à l'examen de la FDR par le Secrétariat (voir ci-dessous), une période de temps importante s'écoule avant que les problèmes concernant le contenu de la FDR soient résolus par l'Autorité administrative, le Secrétariat peut proposer, avec l'accord de l'Autorité administrative, que la date d'inscription soit celle du moment où la FDR est finalisée.*

Lettre d'inscription transfrontière

**-TELECHARGER via le formulaire en ligne-**

Date d'inscription

Nombre de certificats souhaités (La FDR en ligne n'accepte que des valeurs numériques)